

Nouria Benghebrit à Béjaïa

«Les dossiers de départ en retraite des enseignants validés jusqu'au 31 octobre»

Page 6

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4030 - Ven. 25 - Sam. 26 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Le théâtre en deuil

Le comédien et metteur en scène Hamid Remas n'est plus



Page 24

Hausse des prix de transport avant 2017

Talai promet des mesures fermes contre les transporteurs

Page 4

Physiquement africain, politiquement monarchie du Golfe

Par Mohamed Habili

On sait maintenant pourquoi le Maroc a réintégré l'Union africaine, c'est pour en faire exclure la République sahraouie, dont il occupe le territoire, et apparemment pour rien d'autre. Pour qu'un Etat africain forme un tel projet, et tente par-dessus le marché de le réaliser, il faut qu'il professe peu de considération pour son continent. Aussi naïf qu'on puisse l'imaginer, on a du mal en effet à penser qu'il croyait sincèrement qu'avec l'aide de pays non africains, il allait obtenir gain de cause à la première occasion qui s'offrait, en l'occurrence le sommet arabo-africain. Cependant que lui-même ait tenté le coup, passe encore, ce ne serait d'ailleurs pas la première fois, ni probablement la dernière, mais que des Etats non africains se soient associés à une entreprise de ce genre, sans crainte et sans reproche, voilà qui dépasse l'entendement. Les monarchies du Golfe, avec à leur tête l'Arabie saoudite et le Qatar, ont eu la fantaisie de dicter à tout un continent qui a le droit d'en faire faire partie et qui doit en être exclu. On se prend à se demander si elles auraient fait preuve d'une démesure équivalente avec d'autres unions que l'Union africaine. Le doute est permis. S'agissant du Maroc, la question se pose maintenant de savoir si après cette première déconvenue, il ne songe pas déjà à claquer une nouvelle fois la porte de l'ensemble africain. Suite en page 3

Plus de 8 000 plaintes pour violences en neuf mois

Ces Algériennes qui souffrent en silence



Aujourd'hui, comme on le voit, les violences faites aux femmes prennent l'ampleur d'une pandémie. Elles portent gravement atteinte aussi bien à la santé publique qu'aux droits de l'Homme. Page 3

A défaut de résoudre le manque d'ouvrages traduits en arabe

Hadjar reproche aux étudiants la non maîtrise des langues étrangères

Page 2

Tizi-Ouzou/ 9^e édition du Salon Djurdjura du livre Une trentaine de maisons d'édition et une vingtaine d'auteurs au rendez-vous

Page 13

A défaut de résoudre le manque d'ouvrages traduits en arabe

Hadjar reproche aux étudiants la non maîtrise des langues étrangères

■ Parmi les multiples problèmes auxquels se heurtent les étudiants algériens pour finaliser leurs mémoires et soutenances de fin de cycle, figure l'absence de conditions pédagogiques favorables. Le manque d'ouvrages nécessaires et l'accessibilité à leur traduction se trouvent être les plus récurrents.

Par Yacine Djadel

S'exprimant sur le sujet, jeudi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé que «tant que l'enseignement s'appuie, à tous les niveaux, sur les langues étrangères, l'étudiant n'a pas vraiment besoin de la traduction notamment en cette ère de technologie numérique», ajoutant qu'il était essentiel pour un étudiant universitaire de maîtriser plus d'une langue étrangère. Selon le discours du ministre, ces difficultés rencontrées par les étudiants en matière de disponibilité d'ouvrages adéquats à leur formation n'ont pas lieu d'être. Surtout concernant la demande de traduction des livres de référence scientifique vers l'arabe, puisque l'étudiant est censé maîtriser au moins une langue étrangère si ce n'est plus. Le supposer ou ne pas le reconnaître pour fuir ses responsabilités est une chose, mais l'affirmer en est une autre. Car à voir la réalité telle que vécue par les étudiants concernés, il y a vraiment de quoi tirer la sonnette d'alarme. La plupart d'entre eux, un peu partout à travers le territoire national, estiment avoir rencontré pas mal d'embûches afin de dénicher, déjà, des ouvrages dans la discipline voulue, mais arrivent rarement aussi à trouver une traduction équivalente en langue arabe. Une langue qui, pour rappel, reste très dispensée dans l'enseignement des filières universitaires dans le pays. «J'ai cherché de fond en comble presque toutes les bibliothèques des facultés d'Alger pour trouver un ouvrage de référence de Pierre Bourdieu, un livre que je n'ai pas encore trouvé et qui m'est indispensable pour ma thèse que je dois rédiger en



arabe. S'il y avait une équivalence traduite en arabe mon problème n'aurait même pas existé», a déploré Samir, étudiant en dernière année de licence en sociologie à l'université d'Alger 2. Amel, elle, préparant son Master 2 en droit des affaires à l'université de Tizi-Ouzou, a juré qu'aucun des trois ouvrages-clés que leur ont recommandés les enseignants n'existait à portée de main. «On peut se débrouiller avec des recherches sur Internet, et ce, quand on a les moyens de se connecter régulièrement. Mais ça cela nous désoriente vu le grand flux d'informations sur le sujet», a-t-elle expliqué. Ainsi au lieu de se pencher véritablement sur la question en vue de la traiter de manière exhaustive, le premier responsable du secteur a préféré rejeter toute la responsabilité sur les pauvres étudiants. A ce propos, il est clair que l'apport personnel de l'étudiant est

important et peut l'aider en partie à contourner le problème, mais aller jusqu'à lui imputer toute la responsabilité n'est pas acceptable. Pour cause, même les langues étrangères maîtrisées, l'étudiant ne saurait comprendre toute une panoplie d'ouvrages et techniques. Dans le cas contraire, il se serait carrément passé de ces livres. Voilà donc ce que M. Hadjar a tendance à oublier. Une manière de ne pas tenter de recruter, par exemple, tous ces milliers de chômeurs diplômés en traduction, qui faute d'avoir un emploi se tournent vers autre chose. Une résolution, parmi d'autres, pouvant mettre fin au calvaire des étudiants concernant la disponibilité d'ouvrages traduits, en plus de conjuguer les efforts en mettant à contribution les centres arabes spécialisés dans les domaines scientifiques, comme l'a suggéré le ministre. De ce fait, en attendant

que la parole soit jointe à l'acte, M. Hadjar a annoncé que son secteur œuvrait à appuyer la formation en matière de traduction simultanée dans certaines universités à Alger, Annaba, Constantine et Bechar en Master 2, précisant que 26 projets de recherche en traduction avaient été lancés. Par ailleurs, s'agissant de la publication scientifique, le ministre a indiqué que l'Office des publications universitaires avait assuré la traduction de 220 ouvrages scientifiques dont 71 titres en sciences exactes et 99 titres en sciences médicales écrits en français, en anglais et en russe.

Une série de mesures facilitant la soutenance aux doctorants

Visant à faciliter la soutenance des thèses de doctorat dans les délais fixés, et ce, en vue de

remédier aux longs retards enregistrés en la matière dans la majorité des universités du pays, Hadjar a annoncé une série de mesures et procédures permettant de mieux régler le problème. En réponse à une question d'un membre du Conseil de la nation sur les difficultés rencontrées par les doctorants-chercheurs pour la soutenance de leur thèse, comme l'obligation de publier un article dans l'une des revues académiques scientifiques spécialisées et agréées, M. Hadjar a précisé que la tutelle avait pris une série de nouvelles solutions à l'adresse de cette catégorie pour leur démarche. L'obtention par le doctorant d'une promesse de publication est ce qui lui permettra de mener à bien sa soutenance, précise le ministre. Rappelons, sur ce point, que c'est l'une des causes majeures qui engendrent des retards dans leurs travaux. En outre, le secteur a mis sur pied un Comité scientifique national chargé de l'accompagnement des rédactions au sein des revues scientifiques universitaires et de leur reclassement selon des critères scientifiques. Des réformes, certes louables, faisant part des efforts réels de la tutelle sur le terrain. Néanmoins, le problème de fond n'est pas encore ciblé. Celui de l'encadrement dont souffrent également les étudiants de manière considérable. La mentalité des professeurs encadreurs est de près le premier sur la liste. De manière générale, sauf exception, ces derniers font traîner les étudiants jusqu'à l'abandon. C'est vers eux qu'il faut se tourner avec des commissions de contrôle régulier pour changer la donne à l'avenir.

Y. D.

Abattoir d'Hussein Dey

Les opérateurs de viandes rouges inquiets de la décision de fermeture

Les opérateurs de viandes rouges ont exprimé leur inquiétude suite à la décision de fermeture définitive de l'abattoir d'Hussein Dey (Alger), notamment concernant les prix et le contrôle médical. Suite à l'affichage de la décision de fermeture à l'entrée de l'abattoir, les travailleurs et opérateurs ont exprimé leur inquiétude face à cette situation «instable» qui les oblige à travailler avec d'autres abattoirs, notamment ceux de Zeralda, Rouiba et Bordj El Bahri, a indiqué le président du Comité national des commerçants en viandes rouges, Remram Mohamed Tahar. Mettant en garde contre les «risques sanitaires» qui résulteraient de la délocalisation du principal abattoir d'Alger, l'intervenant a indi-

qué que les opérations d'abattage «anarchiques» qui seraient menées par la suite dans des lieux ne disposant pas de chambres froides constitueraient un danger pour la santé publique. La wilaya d'Alger ne dispose actuellement d'aucun abattoir digne de ce nom, hormis l'abattoir de la Rue des Fusillés, créé en 1929, considéré comme l'unique marché de gros pour les quelque 3 000 bouchers que compte la wilaya et bien d'autres venus des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou, indique M. Remram. Les viandes qui sortaient de l'abattoir se distinguaient par leur qualité, car faisant l'objet d'un processus d'abattage réglementé, et étant bien conservées dans des chambres froides, ajoute la

même source. S'exprimant sur une éventuelle hausse des prix des viandes rouges dans les jours à venir, M. Remram a fait savoir que les prix des viandes rouges allaient être influencés par la fermeture de l'abattoir d'Hussein Dey, indiquant que «le prix de la viande ovine actuellement cédée à 1 100 DA pourrait passer à 2 600 DA et celui de la viande bovine passerait de 900 DA à 1 500 DA, dans le cas où la décision de fermeture venait à être appliquée». Alors que le Comité national des commerçants en viandes rouges appelle à la promotion de la filière et à investir dans de grands abattoirs, le chargé de la réglementation au sein du bureau exécutif des viandes et dérivés de la wilaya d'Alger, Khir Merouane, a souli-

gné que «les petits abattoirs de Bordj El Bahri, Rouiba et Zeralda sont des annexes communales qui ne peuvent prendre en charge que les opérations d'abattage locales». La superficie de ces abattoirs ne dépasse pas 1 000 m², l'abattoir d'Hussein Dey disposant à lui seul d'une superficie de 24 000 m² et pouvant accueillir plus de 40 grossistes à la fois, ajoute la même source. Par ailleurs, l'inspecteur vétérinaire à la wilaya d'Alger, Yousfi Halim, a indiqué que les services vétérinaires intensifieraient leurs opérations de contrôle des abattoirs destinés à remplacer l'abattoir d'Hussein Dey, à travers notamment la multiplication des médecins vétérinaires. L'inspecteur a tenu également à rassurer les citoyens quant à la

qualité des produits qui sortiront des abattoirs en remplacement de celui d'Hussein Dey, indiquant par la même occasion que les cinq vétérinaires qui exerçaient au niveau de l'abattoir de Ruisseau seraient répartis sur les autres abattoirs. Concernant les opérations d'abattage illégales, M. Yousfi a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle au niveau des lieux susceptibles d'accueillir ce genre d'opération. La rentabilité de l'abattoir d'Hussein Dey a connu, ces dernières années, un recul pour des raisons liées notamment à la vétusté des lieux et à la concurrence des viandes importées, avait précisé à l'APS le chef d'unité au niveau de l'abattoir d'Hussein Dey, Sebaine Nasreddine. Slim O./APS

Plus de 8 000 plaintes pour violences en neuf mois

Ces Algériennes qui souffrent en silence

■ Aujourd'hui, comme on le voit, les violences faites aux femmes prennent l'ampleur d'une pandémie. Elles portent gravement atteinte aussi bien à la santé publique qu'aux droits de l'Homme.

Par Meriem Benchaouia

Alors que la communauté internationale se mobilise pour lutter contre les violences que subissent trop de femmes, les chiffres de la brutalité dans les ménages en Algérie sont pires qu'alarmants. Plus de 8 000 plaintes ont été déposées par les victimes durant les neuf premiers mois de 2016, selon la Direction générale de la Sûreté nationale. «8 441 plaintes ont été enregistrées dont 6 080 physiques et 2 026 de maltraitance», a révélé jeudi la commissaire chargée des personnes en détresse à la DGSN, Nassima Khouassi, à la Radio nationale. Des statistiques qui cachent sûrement une réalité encore plus terrible, face à celles qui se taisent, trop honteuses d'avouer qu'elles sont battues. Aujourd'hui, comme on le voit, les violences faites aux femmes prennent l'ampleur d'une pandémie. Elles portent gravement atteinte aussi bien à la santé publique qu'aux droits de l'Homme. Les enquêtes et études menées dans notre pays, ont dévoilé la proportion prise par les violences physiques, sans pour autant réduire la portée des autres souffrances éprouvées par les victimes qui, pour des raisons liées surtout à l'environnement et au niveau culturel sont cachées dans la plupart des cas : violence psychologique, harcèlement sexuel, viol, inceste, etc. Présente au lancement de la 4^e édition de la campagne de sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, M^{me} Khouassi a précisé que ces actes de violence culpabilisent en premier «la personne étrangère suivie de l'époux et enfin les membres de la famille». Organisée à Alger à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui coïncide avec le 25 novembre de chaque année, cette campagne de sensibilisation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme consacrée à cette mani-



Ph / D. R.

festation annuelle, à travers l'organisation de plusieurs actions de sensibilisation, d'activités éducatives, ludiques et culturelles sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, a indiqué M^{me} Saliha Maayouche, directrice de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alger lors d'une rencontre à l'occasion du lancement officiel de cette campagne. Pour sa part, la présidente du bureau du mouvement associatif à la même direction, M^{me} Anissa Allalou a précisé que cette édition qu'animaient des associations locales était destinée particulièrement aux enfants, en les sensibilisant à l'importance de la paix et en leur inculquant la culture de fraternité et d'amour d'autrui. Lors de cette campagne qui s'étalera jusqu'au 10 décembre prochain, des activités ont été prévues au niveau des places publiques de la wilaya d'Alger avec la participation d'éducateurs sociaux, de psychologues et d'animateurs relevant du secteur de la Solidarité nationale. Ces activités porteront également sur le travail des cellules d'écoutes de proximité qui accueillent des femmes et des enfants pour noter leurs préoccupations sur la question

de la violence et l'organisation d'une cérémonie de remise de prix aux enfants lauréats du concours du meilleur dessin sur la lutte contre la violence.

La société civile appelée à s'impliquer dans la lutte contre la violence faite aux femmes

Par ailleurs, la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, a appelé jeudi à Alger, la société civile à contribuer «efficacement» aux efforts visant à mettre fin à la violence faite aux femmes. M^{me} Mounia Meslem qui présidait la 2^e édition de la cérémonie de remise du Prix national de lutte contre la violence faite aux femmes, a appelé la société civile à «contribuer efficacement aux efforts visant à mettre fin à la violence contre la femme». Elle a exhorté les experts à «poursuivre les études et les recherches autour de la problématique de la violence au sein de la société en vue d'adopter des référents scientifiques pour tracer une politique nationale en la matière». Elle a incité les intervenants à redoubler d'efforts afin de cir-

conscrire la sphère du comportement négatif à travers «un traitement à la source et une prise en charge des facteurs aggravants». A ce propos, M^{me} Meslem a indiqué qu'«il est mondialement reconnu à l'Algérie son rôle pionnier au double plan arabe et africain dans la mise au point de stratégies nationales visant la promotion de la femme dans divers domaines». Les lois algériennes ont permis à la femme de «faire son entrée dans le monde du travail en l'encourageant à occuper des postes de responsabilité et à saisir les opportunités afin de progresser dans les différents domaines en l'impliquant au dialogue social et en tenant compte de ses propositions». D'autre part, la ministre de la Solidarité nationale a précisé que les campagnes médiatiques et les cycles de formation initiés par le secteur pour renforcer les capacités des équipes multisectorielles chargées d'accueillir les femmes victimes de violence ou en difficulté, de les écouter et de les accompagner en vue de leur réinsertion constituaient «un des axes majeurs sur lequel repose la stratégie globale de lutte contre la violence faite aux femmes». **M. B.**

LA QUESTION DU JOUR

Physiquement africain, politiquement monarchie du Golfe

suite de la page Une

On sait comment s'appelle une personne sans pays : elle est apatride. On ne connaît pas le nom d'un pays qui n'a pas de continent. Un pays à la dérive ? Un pays dérivant ? Voire. Le Maroc appartient physiquement, géographiquement à l'Afrique, mais pas politiquement. Si un pays pouvait intégrer le continent de son choix, lui-même n'aurait pas demandé à être africain, mais européen, comme d'ailleurs il s'y était essayé. Malheureusement pour lui, ce n'est pas dans un continent ayant souffert plus que tout autre de la colonisation qu'il va pouvoir légaliser à son profit l'occupation indue d'un territoire appartenant à un autre peuple que le sien. S'il se trouvait dans un autre continent, peut-être que ce projet serait réalisable, mais sûrement pas en Afrique, où l'on a une sensibilité à fleur de peau dès lors qu'il s'agit de colonialisme. Pour l'Afrique l'affaire est entendue depuis longtemps : le Sahara occidental n'est pas marocain, c'est un pays présentement occupé par le Maroc, et qu'il lui faut rendre à ses habitants légitimes. Dans cent ans, le Maroc ne verrait pas sa cause à rebours des valeurs africaines avancer d'un iota. Alors, autant pour lui choisir dès à présent d'être africain, d'appartenir politiquement à l'Afrique, et pas seulement par la géographie. Encore que par Maroc, il faille surtout entendre monarchie marocaine, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Le peuple marocain est indéniablement africain. La chose est moins évidente s'agissant de la monarchie marocaine, qui d'abord voulait être politiquement rattaché à l'Europe, et qui maintenant semble vouloir devenir une sorte de monarchie du Golfe détachée en Afrique. Est-ce un hasard si en plein printemps dit arabe, les monarchies du Golfe aient pensé à en faire une des leurs, proposition également faite en son temps à la Jordanie ? On n'a pas entendu le Maroc objecter qu'il y a là tout de même un problème de géographie, ni protester de son africanité. Il faut souffrir un véritable, un énorme problème d'identité politique pour paraître flatté d'une proposition aussi saugrenue. **M. H.**

16^e Sommet de la francophonie à Antananarivo

Lamamra représentera le Président Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, invité spécial au 16^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage, a désigné le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la

Coopération internationale, Ramtane Lamamra, pour le représenter aux assises de cette conférence à Antananarivo (Madagascar).

M. Lamamra représentera le chef de l'Etat aux assises de cette conférence qui se déroule-

ront les 26 et 27 novembre 2016, sous le thème «Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité et de l'espace de la francophonie», précise le ministère des Affaires étrangères (MAE), dans un communiqué.

«Cette session marquera l'accession du président de la République de Madagascar, M. Hery Rajaonarimampianina, à la présidence de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)»,

note la même source, rappelant que depuis le sommet de Beyrouth en 2002, l'Algérie prend part, en qualité d'invité spécial, aux Sommets de la francophonie.

G. H.

Hausse des prix de transport avant 2017

Talai promet des mesures fermes contre les transporteurs

■ Avant même les nouvelles dispositions de la loi de finances prévues pour l'année prochaine, les chauffeurs privés de transport ont déjà affiché les nouveaux tarifs. En effet, nombre de chauffeurs de bus et de taxi ont «pris de l'avance» sur l'application de la loi de finances 2017 dont les dispositions prévoient effectivement cette hausse.

Par Louiza Ait Ramdane

Conseil de la nation sur la question lors d'une plénière consacrée aux questions orales, le premier responsable du secteur des transports a qualifié ces augmentations imprévues d'illégales, rejetant ainsi, le motif de la hausse des prix du carburant énoncé dans la loi de finances 2016 avancé par les transporteurs privés. Le coût du carburant pour les tarifs de transport ne dépasse pas 7%, a-t-il fait remarquer. Il a précisé à ce propos, que les nouveaux tarifs du transport privé avaient fait l'objet d'assises et de débat avec les différents intervenants du secteur (gouvernement-transporteurs-syndicats) qui ont, selon lui, été sanctionnés par un accord sur une augmentation qui tient compte du pouvoir d'achat du citoyen et des droits des transporteurs privés, rappelant que la hausse ne dépassait pas 10% par rapport à l'ancien tarif. Il a souligné également que toute augmentation de plus de 10% exposait ses



Ph/D. R.

auteurs à l'application de la loi soit par la mise en fourrière des véhicules ou le retrait définitif du permis d'exploitation en cas de récidive. D'autre part, le ministre des Travaux publics et des Transports a estimé important d'intensifier le contrôle, appelant le citoyen à contribuer aux opé-

rations visant à réguler et organiser le secteur et ce, en informant les autorités concernées en cas de dépassement. Ainsi, c'est une indescriptible anarchie qui règne actuellement au secteur des transports, suite à ces augmentations appliquées par les transporteurs privés de voyageurs

sans aucun scrupule dont le souci est le gain facile. La question d'un membre du Conseil de la nation, portait sur les multiples problèmes que rencontrent les usagers de la route nationale N1 Chiffa (Blida)-Berroughia (Médéa) qui sont dus principalement aux conditions climatiques sévères et à l'accumulation des neiges durant l'hiver. Il s'est interrogé ainsi sur le non recours des responsables du secteur à la technique des câbles chauffants utilisés, selon lui, dans de nombreux pays ayant des conditions climatiques similaires pour déneiger les routes. M. Talai a affirmé à cet effet, que cette technique était extrêmement coûteuse et c'est pourquoi l'Etat a opté pour d'autres solutions efficaces et à moindre coût comme l'utilisation du sel et la mobilisation de camions de déneigement, ajoutant que la période de chute de neige dans la région ne durait pas longtemps. **L. A. R.**

Habitat

Khenchela est la 1^{re} wilaya à remettre les clés de logements AADL-2

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai promet des mesures coercitives fermes à l'encontre des transporteurs privés et chauffeurs de taxi qui ont augmenté illégalement les tarifs de transport. Avant même les nouvelles dispositions de la loi de finances prévues pour l'année prochaine, les chauffeurs privés de transport ont déjà affiché des nouveaux tarifs. En effet, nombre de chauffeurs de bus et de taxi ont «pris de l'avance» sur l'application de la loi de finances 2017 dont les dispositions prévoient effectivement cette hausse. C'est le citoyen qui subit de plein fouet ces augmentations anarchiques. Interpellé par les membres du

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi à Khenchela que cette wilaya est la première à remettre les clés de logements location-vente AADL-2. Présidant une cérémonie de remise symbolique des clés de 20 logements de cette formule sur 1 068 logements en voie de distribution, durant ces jours, le ministre a assuré que Khenchela est devenue une «wilaya pilote en ce domaine». Le programme de 2 000 logements AADL-2 lancé dans cette wilaya en août 2013 lui a permis de rattraper beaucoup de son déficit en habitat, a soutenu M. Tebboune qui a noté que la relance du programme AADL suspendu en 2002 et 2003 a redonné espoir aux citoyens. Le ministre a affirmé que le surplus de logements AADL dans la wilaya permettra

d'ouvrir l'inscription à d'autres souscripteurs soulignant que contrairement à ce qu'ont rapporté certains journaux, il n'existe pas de programme AADL-3 mais seulement du surplus. Il a également assuré que tous les souscripteurs au programme location-vente à l'échelle nationale obtiendront leurs logements progressivement. Le ministre a infirmé toute suspension des programmes d'habitat ajoutant que son département appliquera à la lettre les instructions du président de la République Abdelaziz Bouteflika et que l'Algérie ne renoncera pas à la réalisation de logements de diverses formules. Lors de l'inspection du projet de 4 000 logements publics locatifs (LPL), le ministre a préconisé l'accélération du rythme de réalisation et le respect des délais et normes ainsi qu'à

accorder la priorité au règlement des droits financiers des entreprises attributaires de petits et moyens projets de logement. Il a également ordonné l'octroi d'un milliard DA au profit de la Caisse nationale du logement de Khenchela pour prendre en charge ces situations. Lancé en 2015, le projet de 4 000 unités LPL a été confié à l'entreprise Cosider avec un délai d'exécution de 30 mois. Le taux d'avancement de ses travaux atteint actuellement 25 %. Le ministre a clôturé sa visite de travail dans la commune de Kaïs où il a inspecté le projet de 1 903 logements LPL dont les travaux ont été terminés et a écouté les préoccupations de citoyens relatives au retard accusé dans la distribution de ces logements achevés.

(APS)

Oran

Démarches pour rouvrir le «Grand hôtel»

Les démarches pour rouvrir le «Grand hôtel» d'Oran, fermé depuis six années, sont en bonne voie, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat. Cette direction œuvre en coordination avec la wilaya et l'Entreprise de gestion touristique de l'ouest (EGTO) à trouver une meilleure solution juridique pour accéder à cet hôtel et le réhabiliter, a indiqué le directeur du secteur. Pour rappel, cet hôtel a été fermé en 2010 par décision de la wilaya sur proposition de la direction du tourisme faute d'autorisation pour l'exploiter par un promoteur privé

l'ayant acheté en 2009 auprès de l'EGTO. Après l'achèvement prochain de la démarche d'accès à l'hôtel, une étude pour sa réhabilitation sera lancée par l'Agence nationale de développement touristique et ensuite l'entreprise chargée de l'opération sera choisie, a ajouté Kaim Benamar Belabbès notant qu'une enveloppe importante consacrée à la réhabilitation est disponible à l'EGTO. La réhabilitation du grand hôtel a été décidée suite à un rapport élaboré par le Contrôle technique de construction (CTC) dont les conclusions ont prouvé que l'édifice affecté

par des facteurs naturels et l'abandon constitue un danger. La réhabilitation de cet établissement hôtelier, dont la devanture est actuellement squattée par des personnes sans abris, conféra une image meilleure à la place «El Maghreb» au centre-ville d'Oran, où se trouve aussi le siège de la «Grande poste» ayant fait l'objet de lifting et qui a ouvert ses portes dernièrement. Au sujet du dossier du Grand hôtel ayant fait l'objet d'un conflit entre l'EGTO et le promoteur privé, le directeur du tourisme a souligné que l'affaire est au niveau de la Cour suprême après que la

Cour d'Oran ait statué en faveur de l'EGTO. Ce conflit est justifié par le non respect du promoteur du cahier de charges stipulant le versement par mois de 30 pc de la valeur globale du marché. Cet hôtel 3 étoiles, situé en plein cœur de la ville d'Oran, a un passé historique. De grands hommes politiques, des acteurs, des chanteurs arabes et mondiaux y ont séjourné. Construit à l'époque coloniale, il offre 89 lits dont 12 suites et dispose d'un restaurant, d'un café et autres commodités.

Hani Y.

Justice

Une carte professionnelle biométrique pour empêcher tout faux

Le projet de carte professionnelle biométrique pour magistrats et autres fonctionnaires de la justice vise à «empêcher tout faux» et à s'adapter au processus de modernisation que connaît le secteur, a affirmé jeudi un communiqué du ministère de la Justice. Le ministère «a adopté le projet de carte professionnelle biométrique par

l'émission d'une carte professionnelle sécurisée basée sur la technologie de la carte intelligente (carte à puce)», précise la même source. Cette carte permet d'«enregistrer les informations relatives à la carrière professionnelle du magistrat et des autres fonctionnaires de la justice de manière sécurisée qui permet la signature électro-

nique des données». Le communiqué a souligné que le ministère visait à travers cette procédure à «interdire toute tentative de fraude sur la carte grâce à la confidentialité des informations auxquelles ne peut accéder un organe non accrédité par le ministère de la Justice». Le ministère compte à travers l'élaboration de cette carte à

«permettre aux magistrats et fonctionnaires de la justice de retirer leurs documents professionnels sans avoir à se déplacer au siège du ministère». Elle vise également à faciliter la gestion des ressources humaines à travers la mise à jour en temps réel des informations professionnelles par l'utilisation d'une technologie sécurisée. **M. L.**

Selon Noureddine Boutarfa

Le Comité d'experts de l'Opep «favorable à la proposition algérienne»

■ Le Comité d'experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a opté pour la proposition algérienne pour être soumise à la conférence ministérielle de cette Organisation qui se tiendra le 30 novembre en cours à Vienne, a déclaré vendredi le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, dans un entretien accordé à l'APS.

Par Amel B.

«L'Algérie a mis sur la table une proposition. Nous estimons que c'est une bonne proposition. Elle est équilibrée et elle tient compte des préoccupations de toutes les parties», a affirmé le ministre. «C'est justement la proposition algérienne qui a été retenue par le Haut comité d'experts de l'Opep et qui a décidé, mardi dernier, de la soumettre à la conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre», a-t-il fait savoir. «Nous sommes optimistes de voir notre proposition tenir lieu d'une bonne base de travail pour aboutir à un accord final», a avancé M. Boutarfa. La proposition algérienne, a-t-il ajouté, «constitue également une bonne base de travail pour intégrer la contribution des pays non-Opep à l'effort des pays Opep». Questionné si sa visite prévue samedi à Téhéran entrerait dans le cadre des consultations que l'Algérie mène pour la concrétisation de l'Accord d'Alger, le ministre a répondu: «Absolument. Nous serons reçus samedi par le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, et nous aurons d'autres consultations avec d'autres pays à Vienne.» A ce propos, M. Boutarfa a tenu à souligner que «le Président Abdelaziz Bouteflika a toujours privilégié le dialogue, et notre pays est connu pour favoriser la recherche du consensus». C'est pourquoi, a-t-



PH. D. R.

il poursuivi, «nous poursuivons nos efforts pour parvenir à un accord consensuel, juste et équilibré qui mette en œuvre l'accord d'Alger» lequel consiste à ramener la production entre 32,5 millions et 33 millions de barils par jour. D'ailleurs, selon le ministre, l'Algérie «mène de nombreuses consultations avec les pays membres et non membres de l'Opep afin de faire converger les points de vue et d'arriver à un accord susceptible de stabiliser durablement les marchés pétro-

liers». «Nous avons discuté longuement avec nos homologues sur des questions pratiques et nous restons optimistes pour que la réunion de Vienne conforte l'accord historique obtenu à Alger». Pour rappel, l'Algérie a intensifié son engagement en faveur de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger lors de la prochaine réunion de l'Opep. Dans ce sens, M. Boutarfa a entamé de minutieuses négociations avec les pays membres de l'Opep de façon à trouver un

accord équilibré et juste qui permettra de mettre en œuvre l'accord d'Alger conclu lors d'une réunion extraordinaire de cette organisation tenue en septembre dernier à Alger. De nombreuses tractations ont eu lieu ces dernières semaines avec les différentes parties prenantes. M. Boutarfa s'est entretenu avec ses homologues membres de l'Opep autour de la meilleure voie à privilégier pour obtenir un accord équilibré qui favoriserait l'adhésion de tous et qui ramènerait la production de l'Opep à une fourchette de 32,5 mbj-33 mbj. Le ministre a ainsi reçu, il y a quelques jours à Alger, le ministre saoudien du Pétrole, Khalid Al Falih, comme il s'est entretenu, lors de la dernière réunion informelle de Doha, avec le président en exercice de l'Opep et ministre qatari du Pétrole et de l'industrie ainsi qu'avec le représentant de l'Iran. Il a également appelé à obtenir des pays non Opep une pleine coopération et un engagement à soutenir l'accord d'Alger en ajustant leur production en faveur d'une stabilisation durable des marchés pétroliers. Durant la réunion informelle de Doha, l'Algérie a soumis une proposition pour être examinée par le Comité de Haut Niveau mis en place par l'accord d'Alger. Ce Comité, dont la présidence a été confiée à l'Algérie, s'est réuni à Vienne les 21 et 22 novembre et a décidé à l'unanimité de recom-

mander la proposition algérienne à la conférence ministérielle pour être considérée comme base de mise en œuvre opérationnelle de l'Accord d'Alger. Pour parvenir au succès de la réunion de Vienne, l'Algérie poursuit ses consultations pour réunir les meilleures conditions qui soient propices à un accord consensuel, juste et équilibré. Outre sa rencontre prévue samedi avec le ministre iranien du Pétrole, M. Boutarfa devra aussi rencontrer le ministre irakien du pétrole, Abdelkarim Lâibi, lundi prochain à Vienne.

A. B./APS

Economie numérique Mise en place d'un système d'information intégré au profit du ministère des Finances

LE MINISTRE délégué auprès de ministre des Finances, chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatasssem Boudiaf a procédé jeudi à Alger à l'installation d'un comité ad hoc chargé de conduire le projet de mise en place d'un système d'information intégré au profit du ministère des Finances, indique le ministère dans un communiqué. Ce système d'information mutualisé permettra à terme, la gestion et l'accès à une information agrégée en temps quasi-réel ainsi que l'interopérabilité entre les régies concernées du ministère des Finances, explique la même source. Il s'agira de l'administration fiscale, du budget, de la comptabilité, du Trésor et du domaine national, précise le ministère ajoutant que l'hébergement de ce système centralisé a été confié à l'Agence de l'informatique des finances publiques (AIFP). L'administration des Douanes prévoit, elle aussi, dans le cadre de sa modernisation la mise en place d'un nouveau système d'information qui sera interconnecté avec celui du ministère des Finances, selon le communiqué. La cérémonie d'installation a été présidée par M. Boudiaf, en présence des directeurs généraux du ministère des Finances, en l'occurrence celui des impôts, de la comptabilité, du trésor, du budget, du domaine national et de l'Agence de l'informatique des finances publiques. R.E.

Salon «Talents et emploi»

Coup d'envoi de la 15^e édition à Oran

Le 15^e Salon «Talents et emploi», ouvert jeudi au Centre des conventions «Ahmed Benahmed» d'Oran, a drainé, dès son premier jour, un grand nombre de jeunes demandeurs d'emploi de tous les horizons. Ce salon se consacre à «dynamiser le marché de l'emploi en Algérie à travers ses successives éditions porteuses, régulièrement, de nouveautés dans un environnement concurrentiel, en constante évolution et marqué par l'émergence de nouveaux métiers», a indiqué le chargé des relations publiques du Salon, Rafik Chala. Il a ajouté que l'objectif de cette manifestation est de contribuer à l'essor de l'entreprise algérienne. «Le salon se veut un forum de recrutement et un espace d'intermédiation entre demandeurs d'emploi et recruteurs. C'est également l'espace privilégié de rencontre entre ces derniers. Il se propose aussi de répondre aux besoins des entreprises en manque de compétences adaptées à leurs objectifs», a souligné le même responsable. Plusieurs organismes sont présents au salon, à l'exemple de la Direction de l'emploi, l'antenne régionale de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), la Chambre de commerce et d'Industrie de l'Oranie (CCIO), ainsi que le Forum des chefs d'entreprise (FCE et Jil FCE), aux côtés de banques et d'agences d'assurance.

Le Salon, qui s'adresse à toutes les catégories de demandeurs d'emploi (étudiants, jeunes diplômés, employés débutants, cadres confirmés et cadres dirigeants), contribue à la valorisation des demandeurs d'emploi, à l'expression de leurs talents dans les métiers les plus divers, souligne le représentant de «The Graduate», l'agence de conseil organisatrice de l'événement. Il a indiqué que l'Agence a l'espoir, cette année, que 30% des visiteurs sur les 10 000 attendus peuvent prétendre décrocher des entretiens avec les recruteurs potentiels présents au salon. Ce dernier a vu la participation d'une vingtaine d'entreprises publiques et privées, ainsi que des entreprises internationales, notamment chinoises, et d'autres organismes du secteur de l'emploi. Dans ce cadre, le directeur de l'Anem d'Oran a indiqué que «le plus important pour l'Agence, est l'application, depuis une année, de la nouvelle nomenclature nationale des emplois, un outil très efficace permettant de rapprocher les demandeurs d'emploi algériens avec, notamment, des entreprises étrangères installées en Algérie». «Chaque pays possède une nomenclature des emplois et notre rôle est de permettre aux entreprises et aux demandeurs de parler le même langage», a indiqué Kahloul Daoud. Pour ce dernier,

l'autre objectif de l'Anem à travers ce Salon est de dynamiser «l'Agence des cadres», qui fonctionne déjà depuis six mois et qui a permis le recrutement d'une cinquantaine de cadres, qui ont été placés dans le secteur économique public et privé. De son côté, le délégué adjoint de Jil FCE de la wilaya d'Oran, Ali Guettaf, a fait savoir que la délégation d'Oran du Forum a accompagné de nombreux jeunes dans la création de leurs entreprises. «Nous avons accompagné la création de 120 entreprises à Oran. Cet accompagnement s'articule autour des modalités de création des entreprises et une formation leur est dispensée dans ce cadre. On leur apprend comment se comporter avec les administrations, les banques, les services des impôts et autres», a-t-il expliqué, ajoutant que le but du FCE est de faciliter et de simplifier les procédures aux jeunes créateurs d'entreprises, et ce dans tous les domaines d'activités : mécanique, agriculture, services, industries de transformation et autres. Il a souligné que ces 120 entreprises ont permis la création, cette année, de 2 000 emplois en seulement un trimestre. Le Salon est organisé conjointement par l'Agence conseil en communication et marketing RH, «The Graduate», et «Emploitic.com», site de recrutement sur Internet. Amel B./agences

Révolution algérienne Plaidoyer pour la création d'une bibliothèque numérique d'archives

LES PARTICIPANTS au 5^e colloque international sur l'image de la Révolution algérienne dans la création littéraire et artistique, ouvert mardi à Mostaganem, ont plaidé pour la création d'une bibliothèque numérique qui s'intéresse à l'archive de la guerre de Libération dans divers domaines et genres littéraires et artistiques. Benyechou Djillali, président du colloque, a insisté sur l'importance d'une telle bibliothèque pour archiver des créations en poésie, lettres et cinéma traitant de la glorieuse guerre de Libération nationale. L'universitaire Bachir Bouyedjra, de l'université d'Oran, a exhorté les romanciers et hommes de lettres à la créativité dans l'écriture de l'histoire de la Révolution, dans toute sa profondeur et son humanisme, et à accorder plus d'intérêt à des sites historiques et des personnalités non encore connues. Il a également appelé les réalisateurs et scénaristes à réaliser des films et documentaires mettant en exergue les caractéristiques de ces sites et de ces personnalités. Ahmed Ali Brahim El Fellahi d'Irak a abordé, pour sa part, les poèmes irakiens traitant de la Révolution algérienne dont 255 textes poétiques de plus de 107 poètes. La première journée du colloque sur «l'image de la guerre de Libération dans la littérature universelle (poésie-récit-roman)» a été consacrée à la contribution du cinéma à l'internationalisation de la question algérienne en dénonçant les crimes commis par l'occupant français. Cinq axes principaux sont retenus pour ce colloque international abordant «l'image de la Révolution algérienne dans le texte poétique», «la Révolution algérienne dans le texte narratif», «la Révolution algérienne dans le roman», «la Révolution algérienne dans le texte théâtral» et «l'image de la Révolution algérienne dans l'art cinématographique» (film documentaire et long métrage). Les travaux se poursuivront mercredi par une série de communications traitant, entre autres, de la «Révolution algérienne dans le cinéma universel», «l'esthétique du cinéma de la guerre algérienne entre classique et modernité», «l'appartenance identitaire dans la poésie révolutionnaire algérienne» et «la résistance dans la littérature populaire féminine en Algérie». Ce colloque de deux jours est initié par le Laboratoire des études linguistiques et littéraires en Algérie de la faculté des Lettres arabes et des Arts de l'université de Mostaganem, avec la participation d'universitaires d'Algérie, de Malaisie, d'Irak, du Koweït, de France, de Jordanie et de Tunisie.

R. S.

Nouria Benghebrit à Béjaïa

«Les dossiers de départ en retraite des enseignants validés jusqu'au 31 octobre»

■ Bonne nouvelle pour des milliers d'enseignants et travailleurs du secteur de l'Education et sans doute pour des travailleurs des autres secteurs ayant déposé leurs demandes de départ en retraite.

Par Hocine Cherfa

La ministre de l'éducation nationale, Nouria Benghebrit a déclaré jeudi dernier, à partir de Béjaïa où elle effectuait une visite de travail, que «tous les enseignants ayant déposé des dossiers jusqu'au 31 octobre de l'année en cours seront mis en retraite en 2017». Pourquoi au 31 octobre ? Elle a expliqué cela par le fait que «le plan de gestion des ressources humaines du secteur est élaboré durant cette période». D'autres demandes seront rejetées, déduisons-nous, puisque la ministre soulignera que «le secteur a besoin d'enseignants ayant de l'expérience professionnelle». Elle dira, à ce propos, en ces termes : «Nous avons besoin de gens expérimentés, donc ils restent». Pour elle, «la question est tranchée». «C'est une loi exigée par la Banque mondiale, rétablie par le gouvernement en raison des investissements, à savoir le départ en retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes». Benghebrit, qui a eu à visiter plusieurs communes et baptiser plusieurs nouveaux et anciens établissements, a appelé les enseignantes et les enseignants grévistes qui réclament le maintien de l'ancienne loi sur le départ en retraite et la révision du projet de code du travail, entre autres, «à privilégier la voie du dialogue afin de dénouer la situation». Elle a appelé les enseignants «à faire passer l'intérêt



Ph. > D. R.

des élèves avant toute autre considération». Selon elle, «les journées de grèves seront délaquées des salaires des enseignants». Au sujet du retard accusé dans les programmes et leur rattrapage, elle dira que «les enseignants ont de l'expérience ce n'est pas obligatoire, mais les vrais enseignants connaissent leurs obligations vis-à-vis de leurs élèves et n'ont pas besoin d'instructions pour leur faire comprendre cela». S'agissant de tamazight, elle a affirmé qu'il est actuellement enseigné dans 34 wilayas alors qu'en 2014 il l'était dans 14 seulement. «La langue amazighe sera enseignée dans tous le pays, mais sa généralisation se fera sur la base d'une démarche pragmatique et progressive», a-t-elle indiqué. «Son caractère obligatoire interviendra une fois levées les contraintes

inhérentes à son enseignement», a-t-elle souligné lors d'un point de presse animé en marge de sa visite de travail, expliquant que la levée de ces contraintes à l'instar du «choix de la graphie à adopter ne relève pas des missions de son département ministériel mais d'instances plus compétentes». «Il n'est pas de notre ressort de trancher cette question, mais c'est aux instances habilitées à le faire», a-t-elle lancé, réaffirmant toutefois la volonté du gouvernement de mettre tous les moyens pour l'enseigner dans l'ensemble des wilayas du pays pour sa généralisation. «En 2014, tamazight avait été enseigné dans 14 wilayas. Il faut du temps» a-t-elle déclaré, relevant, en substance, la nécessité «de privilégier d'abord la qualité». Benghebrit semble engagée sur tous les fronts : «Tous les dossiers sont

ouverts, qu'il s'agisse des programmes, de l'évaluation, de la formation, de la gouvernance, de l'informatisation, ou des recrutements», s'est-elle adressée aux cadres du secteur, leur demandant toutefois de fournir plus d'efforts, notamment en contribuant à la stabilisation du secteur qui a enduré des turbulences à répétition. La première responsable du secteur de l'Education nationale a révélé que «les taux de doublement autant dans le moyen que le secondaire, à Béjaïa, est estimés respectivement à 23 et 22,5%. Ils dépassent les moyennes nationales qui oscillent, respectivement, entre 19 et 20%». La ministre de l'Education nationale a, par ailleurs, inauguré plusieurs nouveaux établissements, notamment le lycée construit à Adjiounène, dans la commune de Draâ El-Gaïd relevant la daïra de Kherrata. Elle a procédé à la baptismation de cet établissement au nom du moudjahid Bachir Boumazza. Dans la commune de Souk El-Tennine, elle a inauguré et baptisé le nouveau lycée de la localité au nom du grand moudjahid et négociateur des accords d'Evian, feu Krim Belkacem et à Tizi N'Berber, daïra d'Aokas., un autre nouveau lycée a été mis en service et baptisé au nom du moudjahid et défunt membre de la délégation extérieure du FLN et chef historique du FFS, Hocine Aït Ahmed.

H. C.

Zaouïa Kadiria de Biskra

Concours national du meilleur poème de louanges au prophète

Un concours national du meilleur poème de louanges au Prophète de l'islam, Mohamed (QLSSL), a été lancé pour la septième année consécutive par la zaouïa Kadiria de Biskra, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de cette institution. Les poèmes des candidats doivent être en langue arabe et n'avoir

pas fait l'objet de publication antérieure, a précisé Mohamed Brahmî. Le concours ouvert aux poètes de tout le territoire national est doté d'une prime de 100 000 DA accordée au lauréat ou lauréate de la première place, selon la même source. Les meilleurs poèmes seront publiés dans un recueil qui sera édité et distri-

bué lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en décembre, la veille de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui. La cérémonie aura lieu durant la traditionnelle «semaine du Mawlid Ennabaoui» qui se tient annuellement au siège de la zaouïa Kadiria, est-il noté de même source.

H. Y.

Société de l'information

L'Algérie gagne neuf places dans le classement 2016 de l'UIT

L'Algérie a gagné neuf places dans le classement 2016 établi par l'Union internationale des télécommunications (UIT), selon l'indice de développement des technologies de l'information et de la communication (IDI). L'Algérie s'est hissée en 2016 à la 103^e place avec un IDI de 4,40 points après avoir occupé la 112^e place dans l'édition de 2015 avec un Indice de 3,74 points, précise le rapport de cette organisation onusienne sur «la mesure de la société d'information», publié mardi à Gaborone au Botswana. Selon ce classement, l'Algérie est le troisième pays «le plus dynamique» dans le monde, après Myanmar et Saint-Kitts-et-Nevis, qui a réussi à améliorer son classement de plusieurs places en une année. Saint-Kitts-et-Nevis a gagné 20 places et Myanmar 13 places. Avec Myanmar et le Bhoutan, l'Algérie se positionne également parmi les pays qui ont réalisé «des progrès substantiels» dans le développement des technologies de l'information et de la communication, précise l'UIT. Ces trois pays

«très dynamiques» enregistrent des niveaux relativement élevés d'abonnements à la téléphonie mobile et à l'Internet. Le taux de pénétration du mobile en Algérie a avoisiné les 100% en 2015, selon l'UIT. Dans l'édition de cette année, la Corée du Sud occupe la tête du classement pour la deuxième année consécutive. Les dix premiers pays les mieux classés selon cet indice comprennent également deux autres économies de la région Asie-Pacifique (Hong Kong et Japon) et sept pays européens (Islande, Danemark, Suisse, Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas et Norvège). Trois pays insulaires des Caraïbes - Saint-Kitts-et-Nevis, la Dominique et la Grenade - figurent parmi les pays les plus dynamiques, avec une forte amélioration de leur classement. «Les résultats de cette année montrent que presque tous les pays couverts par l'indice, soit 175 pays, ont amélioré leurs valeurs de l'IDI entre 2015 et 2016», souligne Brahim Sanou, directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT, qui

produit le rapport chaque année. Le rapport fait état, d'une hausse conséquente d'abonnements à la téléphonie mobile en 2016. Environ 95% de la population mondiale vit dans une zone couverte par un signal mobile cellulaire, note le rapport de l'UIT. «L'Internet est de plus en plus omniprésent, ouvert, rapide et riche en contenu et offre de grands avantages pour les individus, les gouvernements, les organisations et le secteur privé», relève le document de l'UIT. «La forte croissance de l'utilisation du haut-débit dans le monde a permis à un nombre croissant de personnes, notamment dans les pays en développement, de participer à la société de l'information et de bénéficier des nombreux services et applications fournis par l'Internet», relève Brahim Sanou. Le rapport souligne, toutefois, que beaucoup de gens n'accèdent pas à l'Internet dans le monde et que de nombreux utilisateurs ne bénéficient pas pleinement de son potentiel.

Lamine H.

Aïn Defla

Création prochaine d'une zone d'activité dans la commune de Rouina

■ Une zone d'activité sera créée prochainement dans la région de Médiouna relevant de la commune de Rouina (Aïn Defla), a-t-on appris, jeudi, du directeur local de l'industrie et des mines.

Ph. > D. R.



Par Ali T.

S''étalant sur une superficie de 19 hectares, cette future zone d'activité comptera 90 lots de terrain dont 45 seront attribués aux jeunes ayant bénéficié des dispositifs de l'Etat en matière de création de micro-entreprises, a indiqué Bachir Sahraoui au lendemain de la visite du wali de Aïn Defla effectuée à la daïra de Rouina chapeautant 3 communes. L'attribution de la moitié des lots de terrain de la zone d'activité en question aux jeunes promoteurs de la région intervient en application des directives du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en matière de création de micro-zones d'activité au profit de cette frange, a précisé M. Sahraoui, signalant que l'opération sera généralisée à toutes les zones d'acti-

tés de la wilaya. Une superficie comprise entre 300 et 400 m² a été consacrée aux lots de terrain qui seront attribués aux jeunes promoteurs au moment où les 45 autres restants versés dans l'agroalimentaire disposent, quant à eux, d'une superficie pouvant atteindre 3 000 m², a souligné M. Sahraoui. Au cours de sa visite dans la daïra de Rouina, le wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, s'est d'abord rendu à la commune d'El Mayenne où il s'est enquis des conditions de réalisation de 90 logements sociaux locatifs au douar El Merdja. Au directeur de l'OPGI qu'il lui a fait part de contraintes rencontrées sur le terrain, le wali a mis l'accent sur la nécessité de ne plus lancer des projets sans s'être au préalable assuré que toutes les conditions sont réunies pour la réalisation d'une œuvre de qualité. Dans la même commune, le

chef de l'exécutif a rendu visite à une polyclinique en cours de réalisation dans une zone enclavée, appelant les responsables locaux du secteur de la santé à accélérer la cadence des travaux dans le but d'épargner aux habitants les déplacements vers les structures du même genre. Dans la commune de Zeddine, le wali a notamment inspecté les travaux de réalisation d'un CEM pour lequel une enveloppe financière de 180 millions DA a été mobilisée, relevant l'importance de renforcer le transport scolaire en vue de permettre aux élèves de suivre leur scolarité dans des conditions normales. Il a, par la même occasion, appelé à la mise sur pied d'une commission dont la mission est d'évaluer, à la faveur de sorties sur terrain, le taux d'avancement des travaux de réalisation des établissements scolaires dans la perspective de leur réception avant la

prochaine rentrée scolaire. Dans la commune de Rouina, M. Benyoucef a inspecté le projet de réalisation de 780 logements publics locatifs dans la région de Sidi Saâd dont le taux d'avancement des travaux oscille entre 30 et 70%. Pas moins de 760 logements, tous segments confondus, sont en cours de réalisation dans cette commune, selon la directrice locale du secteur, faisant état de 211 autres en voie de lancement. Le premier responsable de la wilaya s'est, par la suite, enquis du taux d'avancement des travaux de réalisation du nouveau siège de l'APC, avant d'inspecter le service biométrique de l'actuelle APC. Lors de sa rencontre avec les représentants de la société civile de la daïra de Rouina, le wali de Aïn Defla a fait savoir qu'une feuille de route englobant les priorités en matières de projets à matérialiser sera élaborée par ses services en vue d'améliorer les conditions de vie de la population. Au cours de cette rencontre abritée par l'amphithéâtre du lycée Houari-Boumediene de Rouina et qui ne s'est achevée qu'en début de soirée, le chef de l'exécutif a précisé qu'un intérêt particulier sera accordé à des domaines tels l'alimentation en électricité et en gaz, l'éducation, la santé et le logement. Au regard de la vocation agricole de la daïra, notamment les communes de Zeddine et El Mayenne, un intérêt particulier doit être porté à des secteurs tels l'agriculture de montagne et l'apiculture, a-t-il soutenu, assurant que l'Etat continuera son action d'accompagnement à l'adresse des jeunes promoteurs.

A. T./APS

Blida

Prérogatives absolues pour réactiver plus de 2 500 locaux commerciaux non exploités

Des prérogatives absolues sont accordées aux présidents des 25 communes de Blida en vue de réactiver plus de 2 500 locaux commerciaux non exploités, a annoncé, jeudi, le wali Abdelkader Bouazghi, en conseil de wilaya. Durant ce conseil consacré à l'examen de la situation de 2 558 locaux commerciaux non exploités, dont 2 132 réalisés au titre du programme présidentiel, le wali a accordé des prérogatives absolues aux présidents des communes en vue de prendre des décisions susceptibles de mettre fin à cette situation, a-t-il observé. Après avoir déploré l'état de «dégradation extrême» dans lequel se trouve une grande partie de ces locaux, le wali a estimé que leur ré-exploitation peut «contribuer à l'éradication du commerce parallèle, la création de l'emploi, et la génération de revenus supplémentaires pour les communes». Le chef de l'exécutif n'a pas manqué, en outre,

d'exprimer sa désapprobation à l'égard des tergiversations des P/APC dans l'application de ses dernières instructions, émises en octobre dernier, à propos de ces mêmes locaux. Un «délai maximum d'un mois» leur a été accordé pour remédier à la situation. Cette rencontre a abouti à la prise d'un nombre de décisions, parmi lesquelles la radiation de la liste des bénéficiaires des locaux commerciaux des noms de ceux qui ont refusé de prendre possession de leurs locaux, en dépit des nombreuses notifications qui leur sont parvenues. Selon un exposé présenté à l'occasion par la commission mixte chargée du dossier, la wilaya de Blida compte 1 761 locaux commerciaux fermés et laissés à l'abandon, sur un total de 2 132 unités, réalisées pour un coût global de plus d'un milliard de DA. Le rapport déplore, également, la dégradation de nombreux marchés couverts

et de proximité, qui demeurent, aussi, non exploités. Ainsi, sur un total de 450 locaux repartis sur 12 marchés de proximité, seuls 54 sont exploités, soit un taux de 11%, au moment où 71 marchés couverts demeurent totalement inexploités à ce jour. Les membres de la commission ont, en outre, constaté, lors de leurs sorties sur le terrain, la «sous-location de nombreux locaux, ou leur transformation en dépôts ou en habitations, quand ils n'ont pas été transformés carrément en nids de débauche». Parmi les recommandations émises pour remédier à cet état de fait, le rapport a cité l'organisation de campagnes de nettoyage pour réaménager ces locaux en vue de les accorder à d'autres bénéficiaires. Le wali a averti les P/APC qui n'appliqueront pas ses instructions, qu'ils «ne recevront pas de subventions de la part de la wilaya».

Selma N.

Oum El-Bouaghi Le contentieux lié au foncier agricole régularisé à 93,76%

PAS MOINS de 93,76% des litiges liés au foncier agricole ont été régularisés dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué, jeudi, le directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Ce taux, explique Zineddine Meziani, représente 2 672 actes de concession totalisant une superficie de 92 135 hectares, qui ont été notifiés par les services des Domaines et remis aux exploitants concernés à travers les 29 localités de la wilaya. Cette opération d'assainissement qui tend à régler tous les litiges des exploitations agricoles de la wilaya, a-t-il précisé, s'achemine vers une régularisation intégrale, soulignant que la majorité des terres agricoles qui ont fait l'objet de régularisation appartient à huit exploitations agricoles collectives (EAC) et des coopératives et fermes pilotes activant au niveau de la wilaya. S'agissant des exploitations agricoles individuelles (EAI) au nombre de 1 172, l'opération a ciblé une superficie de 19 180 hectares, a indiqué le responsable, détaillant que 186 dossiers relatifs à la régularisation des EAI ont été ajournés et 58 autres dossiers sont actuellement en instance au niveau des services du Domaines de la wilaya, a-t-il dit. Ces dossiers liés à des litiges fonciers seront prochainement finalisés par la commission de wilaya à compétence, a-t-on conclu. **Said F./Agences**

Mascara Remise des clés de 240 logements sociaux à Sig

LES CLÉS de 240 logements sociaux locatifs ont été remises jeudi à leurs bénéficiaires de la ville de Sig (Mascara), a-t-on constaté. Lors de cette cérémonie, le wali de Mascara, Salah El Affani, a indiqué que la ville de Sig a enregistré cette année la remise des clés de 980 logements, tous programmes confondus. Il est prévu à la mi-décembre le relogement de 70 familles résidant dans des habitations indécentes vers de nouveaux logements, au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), outre la réception de 480 logements promotionnels aidés (LPA) dans la même période. Il a ajouté que l'Etat déploie de grands efforts pour permettre à un plus grand nombre de familles de la wilaya de Mascara de bénéficier d'un toit décent, soulignant que le nombre de logements attribués cette année en cours atteindra 10 000 logements. Il est prévu le relogement, avant la fin de l'année en cours, de 240 familles résidant dans des habitations précaires à hai «Sidi Bousekrine» et hai «Sidi Ali M'hamed» de Mascara, en plus de la remise, durant la même période, des clés de 500 logements sociaux à leurs bénéficiaires. Les travaux de réalisation de 600 logements sociaux locatifs dans la ville de Sig, par des entreprises algériennes et chinoises, ont atteint un taux d'avancement de 10% et seront livrés au courant du premier semestre 2018, a-t-on encore indiqué.

R. R.

Les pays africains renouvellent leur soutien au Sahara occidental

Le Front Polisario sort renforcé de Malabo

■ Les pays africains ont dénoncé la dernière «manœuvre» du Maroc qui a tenté, en vain, de perturber le bon déroulement du Sommet de Malabo, en refusant de siéger aux côtés de la délégation du Front Polisario, qui sort désormais renforcé par un indéfectible soutien africain.

Par Kamel L.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union africaine (UA) ayant participé au 4^e Sommet Afrique-Monde arabe, dont les travaux ont pris fin mercredi soir à Malabo (Guinée Equatoriale), ont réaffirmé leur «attachement à l'Acte constitutif de l'UA, et leur soutien à la cause sahraouie». Ainsi, le représentant de l'Ethiopie qui a dénoncé la manœuvre du Maroc, a tenu à rappeler que «le Sahara occidental est membre à part entière et jouit de ses pleins droits qui lui confère l'Acte constitutif de l'UA». Se sont joints à l'Ethiopien, les représentants de l'Afrique du Sud et de la Namibie, qui ont souligné que «la cause sahraouie est pour l'Afrique ce que la cause palestinienne est pour le Monde arabe, et que sa sacralité (de la question sahraouie) relève des principes de l'UA». Les chefs de la diplomatie des pays de l'UA ont réaffirmé cet engagement suite à la décision du Maroc de conditionner sa participation par son refus de siéger aux côtés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), membre fondateur de l'organisation panafricaine, à ce sommet. Quelques pays, en l'occurrence, le Maroc, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Qatar, les Emirats arabes unis, la Jordanie et le Yémen, ont annoncé mardi leur retrait des travaux du sommet après que les délégués africains ont refusé de «retirer le drapeau de la RASD, d'expulser sa délégation et surtout de supprimer dans la déclaration finale du sommet, le paragraphe exprimant le soutien à la cause du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination sous l'égide des Nations unies». Cependant, cette démarche n'a pas eu d'impact sur les règles du quorum requises pour la tenue de l'événement. Puisque, outre l'Algérie, d'autres pays arabes dont l'Egypte, la Tunisie, le Soudan, la Somalie le Djibouti ont refusé de se retirer du Sommet qui a finalement abouti à la «Déclaration de Malabo», qui a reçu le soutien d'une soixantaine de chefs d'Etat africains et arabes présents dans la capitale équato-guinéenne. L'UA, qui a insisté sur la participation de la RASD aux travaux du Sommet, a toujours soutenu le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. De ce fait, les pays membres s'engagent «à ne

pas prendre part à des événements que manquera le Sahara occidental».

Le Maroc «isolé» sur le continent africain

Scellé en 1977 au Caire en Egypte, le 4^e Sommet Afrique-Monde arabe a «été témoin de l'isolement total du Maroc sur le plan africain» et a révélé que «la politique de colonisation, d'expansion, et d'annexion par la force de terres voisines, ne figure pas dans le dictionnaire africain contemporain dicté par les principes et idéaux de liberté, d'indépendance, d'autodétermination et de souveraineté», a déclaré le ministre sahraoui des Affaires étrangères dans un communiqué. La position des pays africains «est en accord avec les valeurs communes de l'UA qui rejettent toute atteinte à l'intangibilité des frontières héritées de l'indépendance, l'annexion de territoires par la force et l'expansionnisme et sacralisent les droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance», ajoute la diplomatie sahraouie. Les 54 membres de l'UA «se sont élevés tel un seul homme et exprimé leur attachement aux valeurs et principes qui gouvernent l'UA, rejetant par principe toute surenchère ou compromission, et exprimant leur forte solidarité avec la RASD et leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», indique la même source. Le gouvernement sahraoui, indique le communi-



PH : DR

qué, «a appelé le Royaume du Maroc a revoir sa politique à l'égard du peuple sahraoui, politique d'agression, d'assassinats et de spoliation des richesses». Le gouvernement sahraoui appelle également le Maroc à «mettre fin à sa colonisation illégitime des territoires occupés du Sahara occidental et à travailler avec la partie sahraouie pour la mise en œuvre de ce qui a été décidé à travers la signature du plan de règlement de 1991, en levant les obstacles et en cessant les attermoiements concernant l'organisation du référendum d'autodétermination»,

conclut le communiqué.

Le Sommet de Malabo était un «test», le Maroc l'a raté

Le Sommet de Malabo, qui s'est tenu pour la première fois en Afrique, est perçu par nombre de pays africains comme un «test» pour vérifier le «sérieux» du Maroc et son «engagement» à respecter les principes directeurs de l'UA, écrit le journal Futursahara. Néanmoins, la tentative de la délégation marocaine, appuyée par quelques pays, de «transgresser les principes de

l'UA et d'attenter au statut d'un Etat fondateur», dénote, pour les Africains «les mauvaises intentions du Maroc» dans sa demande d'adhésion à l'UA qu'il a exprimée le mois de septembre dernier. La RASD a adhéré en 1982 à l'organisation de l'Union africaine (OUA). Le Maroc s'en est retiré en 1984. Le Sommet de Malabo a permis au Front Polisario de sortir renforcé par les soutiens dont ont fait preuve les pays africains, tandis que le Maroc s'est fermé une porte d'entrée à l'UA qu'il souhaite intégrer le mois de janvier prochain. K. L./APS

Libye

Les forces du GNA enregistrent une avancée face à l'EI à Syrte et Benghazi

Les forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) ont enregistré une avancée face au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans deux villes à Benghazi et à Syrte. L'état se resserre de plus en plus sur les derniers éléments de Daech, retranchés dans un petit quartier de Syrte, fief du groupe terroriste que les forces loyales au GNA tentent de reconquérir depuis le 9 juin dernier. Les forces pro-GNA avançaient «maison par maison», et une quinzaine de maisons et une école du quartier d'al-Giza al-Bahriya ont été reprises, selon les forces loyalistes. En effet, l'opération de reconquête de cette cité, lancée le 12 mai, s'enlise semaine après semaine, entre autres en raison de la prudence qu'adoptent les forces pro-GNA pour éviter de nouvelles pertes et protéger les civils pris au piège par les combats. Jusque-

là, les combats contre des éléments de Daech ont fait près de 700 morts et 3 000 blessés parmi les forces progouvernementales. Plus loin, à 10 km à l'ouest du centre de Benghazi, les forces armées loyales à une autorité basée dans l'est de la Libye ont récemment pris le «contrôle total» de Qawarcha, un secteur qui était un repaire pour le groupe terroriste d'Ansar Asharia, proche d'al-Qaïda. Ahmad Mesmari, porte-parole de ces forces, n'a pas donné le bilan des victimes des derniers affrontements, mais une source militaire avait fait état d'un bilan de 12 morts en deux jours parmi les forces du maréchal Haftar. L'envoyé spécial des Etats-Unis en Libye, Jonathan Winer, a salué «les durs sacrifices endurés par l'Armée nationale libyenne cette semaine (...) dans des combats contre le terrorisme à Benghazi». Benghazi,

deuxième ville de la Libye, vit depuis plus de deux ans aux rythmes de combats quotidiens contre des milices extrémistes. A ce titre, le Comité National des Droits de l'Homme en Libye a estimé que les organisations terroristes qui sévissent dans le pays «continuent de profiter du vide sécuritaire et de l'anarchie qui règne dans le pays pour se proliférer». Selon la même source, les combats en cours à Benghazi et Syrte «ont poussé les terroristes, y compris étrangers, de fuir ces villes, ce qui peut les amener à se restructurer ailleurs dans le pays, notamment dans le sud et le sud-ouest». Le Comité a en outre mis en garde contre la propagation des groupes terroristes et sa répercussion sur la stabilité et la sécurité, «non seulement en Libye mais même dans les pays voisins».

Kamel L./Agences

Tunisie

Démantèlement d'une cellule terroriste à Kalaat Senan au Kef

Une cellule terroriste composée de 4 individus a été démantelée, mercredi, dans la ville tunisienne de Kalaat Senan (gouvernorat du Kef), a indiqué une source sécu-

ritaire jeudi. «La cellule est conduite par un enseignant de l'enseignement secondaire», a précisé la même source, citée par l'Agence TAP, ajoutant que des documents

appelant «à combattre les forces armées et militaires ont été trouvés dans la maison du suspect». Cet élément arrêté a été mis en garde à vue et les recherches sont en cours

pour traquer les autres individus de la cellule terroriste, selon la même source. Les forces sécuritaires au Kef avaient démantelé, depuis deux jours, une autre cellule terro-

riste à Dahmani, composée de 17 éléments. Dix individus ont été arrêtés et les recherches sont en cours pour arrêter les autres suspects. R. M.



Irak

Encerclé à Mossoul, le groupe El tue à Baghdad

■ Les forces irakiennes resserrent l'étau à Mossoul sur le groupe Etat islamique (EI), désormais quasiment encerclé mais qui continue de frapper loin de la ligne de front, à l'image d'un attentat antichite qui a fait des dizaines de morts au sud de Baghdad.



Un camion piégé contenant 500 litres de nitrate d'ammonium a explosé jeudi dans une station-service remplie de cars revenant d'une importante fête religieuse dans la ville sainte chiite de Kerbala (sud-ouest), a-t-on appris auprès des services de sécurité. «Au moins 70 personnes ont été tuées», a déclaré à l'AFP Falah al-Radhi, chef de la sécurité du conseil provincial de Babylone, où a eu lieu l'attentat. Moins de 10 Irakiens figurent parmi les morts, tous les autres étant des Iraniens, a-t-il précisé. L'attaque s'est produite dans le village de Chomali, à 120 km de la capitale irakienne et à 80 km de Kerbala. L'EI affirme qu'un kamikaze «a fait exploser son véhicule au cœur du groupe (de pèlerins), faisant plus de 200 morts et blessés, dont des

Iraniens», dans un communiqué cité par le centre américain de surveillance des sites jihadistes SITE. «Il y a des corps complètement calcinés sur les lieux», a décrit Falah al-Radhi. Entre 17 et 20 millions de musulmans chiites, dont trois millions d'Iraniens, avaient afflué lundi à Kerbala, à 80 km au sud de Baghdad, pour commémorer l'Arbaïn, la fin des 40 jours de deuil pour la mort de l'imam Hussein, petit-fils du Prophète Mahomet assassiné en 680. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Bahram Ghasemi, a condamné une «attaque brutale et inhumaine», a rapporté l'agence Irna. Les Etats-Unis, par la voix de Ned Price, porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison

Blanche, ont «fermement condamné» un attentat «destiné à alimenter les tensions religieuses». Le groupe jihadiste sunnite a revendiqué plusieurs attentats en Irak depuis le début de l'offensive lancée le 17 octobre par les forces irakiennes contre Mossoul, la grande ville du nord de l'Irak devenue son fief en juin 2014. L'organisation ultraradicale y est désormais quasi-encerclée par les forces pro-gouvernementales. Mercredi, à l'ouest de Mossoul, les forces paramilitaires du Hachd al-Chaabi («Mobilisation populaire»), dominées par les milices chiites, avaient annoncé avoir coupé la voie d'approvisionnement de l'EI entre Mossoul et Raqa, son fief en Syrie à quelque 400 km à l'ouest.

Au nord et au sud, les peshmergas (combattants kurdes) et d'autres troupes se rapprochent de la ville, tandis qu'à l'intérieur même de Mossoul, les troupes d'élite irakiennes (CTS) affirment avoir repris le contrôle de plus de 40% de l'est de la ville, où elles ont décrété un couvre-feu. Les unités du CTS ont continué jeudi de progresser rue après rue malgré une résistance féroce de l'EI. Après avoir repris le quartier d'Aden, les troupes d'élite se battent désormais dans la zone voisine d'Al-Khadraa, a indiqué jeudi à l'AFP l'un de leurs commandants, Maan al-Saadi. «Ils ne peuvent pas s'enfuir. Ils ont deux options: se rendre ou mourir», dit-il à propos des combattants de l'EI. La veille, la coalition internationale emmenée par Washington avait

détruit l'un des derniers ponts enjambant le fleuve Tigre, qui coupe la ville en deux, afin d'empêcher l'EI de se réapprovisionner dans l'est de Mossoul. Conséquence: les jihadistes «ne peuvent plus aller nulle part, ils ne peuvent plus se réapprovisionner ni envoyer des renforts», a affirmé à l'AFP le colonel américain John Dorrian, un porte-parole de la coalition. Malgré tout, la bataille de Mossoul est loin d'être terminée. «C'est un combat extraordinairement dur, brutal, mais il est inévitable et les Irakiens vont les battre», a fait valoir le haut gradé américain. La résistance des combattants islamistes est féroce et la partie ouest de la ville, où se concentrent la plupart des bastions jihadistes, reste à conquérir.



Points chauds

Tolérance

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait des années que les relations ont commencé, doucement d'abord plus rapidement par la suite, à se dégrader entre l'Union européenne et la Turquie avant de prendre ces derniers mois un tournant plus radical. Plus personne d'ailleurs ne semble désormais entretenir le «fantasme» d'une adhésion tant les relations entre les deux entités sont devenues intenable. La Turquie est passée en quelques années seulement d'une nation exemplaire à la laïcité sereine à une dictature islamiste qui n'a, définitivement et sans ambiguïté, plus sa place en Europe. Tant et si bien que le président turc Recep Tayyip Erdogan est bien décidé à ne pas utiliser la langue de bois et a décidé de menacer, ce qu'il avait déjà fait il y a quelques mois déjà, les Européens concernant le dossier des migrants. En effet, Erdogan a menacé hier d'ouvrir les frontières pour laisser passer les migrants voulant se rendre en Europe, au lendemain d'un vote du Parlement européen demandant le gel des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE. «Lorsque 50 000 migrants se sont amassés au poste-frontière de Kapikule (à la frontière turco-bulgare), vous avez crié à l'aide. Vous avez commencé à vous demander: "Que ferons-nous si la Turquie ouvre ses frontières?"» a déclaré Erdogan. «Ecoutez-moi bien. Si vous allez plus loin, ces frontières s'ouvriront, mettez-vous ça dans la tête», a déclaré Erdogan lors d'un discours à Istanbul. Dans une résolution non contraignante adoptée à une très large majorité à Strasbourg, les Eurodéputés ont appelé jeudi à «un gel temporaire» du processus d'adhésion entamé en 2005 en raison de la répression «disproportionnée» en cours depuis le coup d'Etat avorté de juillet. Le vote de ce texte survient dans un contexte de fortes tensions entre la Turquie et l'UE, dont les relations, déjà difficiles, se sont dégradées après la tentative de putsch, qui a été suivie de purges d'une ampleur inédite qui ont notamment visé des opposants politiques kurdes et des médias critiques. Les déclarations de Erdogan font écho aux craintes européennes que le régime turc ne renonce à appliquer l'accord sur les migrants signé en mars avec l'UE et cesse de bloquer les flux de réfugiés qui tentent d'atteindre l'Europe. La Turquie compte sur son sol 2,7 millions de réfugiés syriens. En contrepartie du pacte migratoire, Ankara réclame que ses ressortissants soient exemptés de visas pour l'espace Schengen, et a menacé à plusieurs reprises de rompre l'accord avec l'UE si ce dossier n'avance pas. Signe des tensions entre Ankara et l'UE, Erdogan a récemment évoqué l'option d'un référendum de poursuivre ou non le processus d'adhésion à l'UE, et un possible rapprochement avec l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) coparrainé par la Chine et la Russie. Reste à savoir si l'UE se laissera intimidé par Erdogan, même si les menaces du président turc sont préoccupantes. Mais d'un autre côté une adhésion de la Turquie en Europe est aujourd'hui impossible, premièrement parce que l'opinion européenne dans sa grande majorité s'y oppose et secondement parce qu'il serait difficile d'expliquer l'intégration d'un pays qui s'est transformé ces dernières années en dictature islamique dont les excès de son président ne sont tolérés qu'en raison justement de la crise des migrants et du rôle crucial qu'y joue le pays d'Atatürk. F. M.

Maison-Blanche

Bataille autour du prochain chef de la diplomatie

Qui sera le prochain chef de la diplomatie américaine? C'est la grande incertitude du futur gouvernement de Donald Trump, les fervents soutiens du président élu des Etats-Unis refusant que ce poste stratégique revienne au modéré républicain Mitt Romney, ex ennemi juré du milliardaire.

Donald Trump passe le week-end prolongé de Thanksgiving – fête familiale par excellence durant laquelle le pays est à l'arrêt – dans son golf de Mar-a-Lago, à Palm Beach en Floride, d'où il a appelé ses concitoyens à l'unité après une «longue et douloureuse campagne» présidentielle qui l'a vu battre à la surprise générale la démocrate Hillary Clinton. Troisième personnage de l'Etat, voix et visage de l'Amérique dans le monde, le poste de secrétaire d'Etat fait l'objet d'une âpre bataille pour savoir qui succédera au démocrate John Kerry à la tête du département d'Etat, ministère des Affaires étrangères de 70 000 employés pilotant le premier réseau diplomatique de la planète. Citant des sources de l'équipe de transition, le «New York

Times» avance que l'entourage du président élu se déchire entre l'ancien maire de New York Rudolph Giuliani et le candidat républicain malheureux à la présidentielle de 2012, Mitt Romney.

M. Giuliani, soutien de la première heure de M. Trump mais sans expérience en politique étrangère, avait dès le début exprimé son désir de diriger la diplomatie de la première puissance mondiale. Ancien procureur, mondialement célèbre depuis qu'il a été maire à poigne de New York (1994-2001), «Rudy» Giuliani, 72 ans, considérerait même ce poste comme devant naturellement lui revenir. Face à lui, M. Romney, 69 ans, un républicain battu en 2012 par le président démocrate sortant Barack Obama, représenterait une formidable prise pour Donald Trump parce qu'il pourrait rassurer les centristes du parti républicain et les alliés des Etats-Unis qui s'inquiètent du saut dans l'inconnu de la politique étrangère du magnat de l'immobilier. Mais Mitt Romney, ancien homme d'affaires de l'Utah, ex-gouverneur du Massachusetts (nord-est) que l'on compare dans le style à John

Kerry, n'a pas de pedigree diplomatique et il avait en outre traité le candidat Trump aux primaires de «charlatan» et d'«imposteur». MM. Trump et Romney ne sont pas non plus d'accord sur la Russie, l'enjeu numéro un du moment dans les relations internationales: le président élu veut se rapprocher du chef du Kremlin Vladimir Poutine, alors que M. Romney avait qualifié en 2012 Moscou de premier ennemi géopolitique de Washington.

Et des caciques républicains, loyaux de la première heure du prochain 45^e président des Etats-Unis, disent tout le mal qu'ils pensent de l'option Romney au département d'Etat.

«Je pense à 20 autres personnes qui seraient naturellement plus compatibles avec la vision en politique étrangère de Trump», a attaqué, sur FoxNews, Newt Gingrich, qui avait aussi été cité comme possible secrétaire d'Etat.

«Je reste très mécontent, Mitt a tout fait pour faire dérailler Donald Trump», a enfoncé l'ancien gouverneur de l'Arkansas Mike Huckabee, dénonçant «une insulte aux électeurs» du président élu.

Tizi-Ouzou/ 9^e édition du Salon Djurdjura du livre

Une trentaine de maisons d'édition et une vingtaine d'auteurs au rendez-vous

■ La 9^e édition du Salon Djurdjura du livre s'est ouverte jeudi, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi Ouzou. Plus d'une trentaine de maisons d'édition et une vingtaine d'écrivains participent à cette manifestation dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali.

Par Par Hamid Messir

Ce rendez-vous annuel tizi ouzéen avec le livre a été dédié, cette année, à la mémoire de trois chercheurs en anthropologie, en sociologie et en histoire, à savoir, Nabil Farès, Fanny Colonna et Mohamed Salhi, pour leur contribution à faire de l'Algérie une nation forte et digne en léguant à l'humanité un héritage considérable. Cette neuvième édition est placée sous le slogan «l'anthropologie au patrioïme, le chemin menant à soi».

Aux côtés des auteurs et des maisons d'édition, des institutions comme le CNRPAH, le HCA, l'ENAG et l'ANEP, partici-

pent avec leurs publications. Durant la période de ce salon (24 au 29 novembre) des auteurs qui feront des ventes dédicaces de leurs publications au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi Ouzou, mais aussi à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, son annexe à Azazga, les centres de rééducation de Draa El Mizan, Azazga et Tizi Ouzou, et les bibliothèques de Tizi Gheniff, Tirmatine, Irdjen et Ifigha, afin de permettre à un large public de profiter du riche programme de ce salon. Le bibliobus de la direction de la culture de Tizi Ouzou sillonnera plusieurs régions de la wilaya dans le même objectif. L'appel

est lancé également aux établissements scolaires et de la formation professionnelle pour organiser des visites guidées de leurs élèves et stagiaires à ce salon. Dans une déclaration faite devant la presse, en marge du coup d'envoi officiel du Salon du Djurdjura du livre, le wali de Tizi Ouzou a indiqué que des mesures incitatives à la lecture ont été prises, à commencer par l'ouverture des bibliothèques après les heures de travail, après avoir rappelé la réalisation de nombre d'entre elles à travers la wilaya. Au problème du déficit en ressources humaines pour faire fonctionner ces structures, Mohamed Bouderbali a fait appel aux associations pour



Ph. > D. R.

s'impliquer dans la promotion de la lecture. De son côté, la directrice de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, M^{me} Nabila Goumeziane, a précisé que ces dernières années, pas moins de 6 bibliothèques et une dizaine de salles de lecture ont été réalisées dans plusieurs localités de la wilaya à l'effet d'encourager la lecture. A noter que durant les

jours du salon du livre, ses organisateurs ont concocté un programme de conférences-débat, des ventes-dedicaces, des récitals poétiques, des tables rondes et des cafés littéraires. Le hall du lieu principal de la manifestation abrite des expositions en hommage à Nabil Farès, Fanny Colonna et Mohamed Salhi. H. M.

11^e Festival international du théâtre professionnel

Les metteurs en scène explorent le psychodrame

L'intellectuel avec ses conflits intérieurs et sa relation avec le politique a été au centre des œuvres théâtrales proposées jeudi dans le cadre de la compétition du 11^e Festival international du théâtre professionnel (Fntp) et présentées dans différentes conceptions scénographiques.

Produite par le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, la pièce «Boulemyhayen», écrite et mise en scène par le comédien et dramaturge Mohamed Adar, a fait ressortir sur les planches du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) les difficultés tiraillant les intellectuels voulant préserver leur intégrité devant l'adversité,

la corruption et la récupération politique.

Boulemyhayen, campé par Abdelkader Boutera qui a réussi à jouer un personnage profond avec beaucoup de fluidité et de légèreté, avait rejoint une formation politique avec l'ambition d'améliorer les choses mais a fini par se retirer car déçu par les agissements et les dérives de ses dirigeants qui étaient, dans le passé, des militants comme lui.

Dans un décor statique suggérant un espace clos, Boulemyhayen se retrouve tiraillé entre les tentatives de récupération de ses anciens compagnons, aujourd'hui au pouvoir, et les appels à l'aide d'une nouvelle

formation politique.

L'auteur élargit ces conflits à une confrontation entre modernité et tradition ou fortune et intellect, dans un esprit qui ne trouve de refuge que dans les paroles d'un derviche inspiré du théâtre populaire.

Se passant de chorégraphie et de musique, le metteur en scène a préféré introduire plusieurs fois des chants berbères réécrits et portés par la voix de Nacéra Benyoucef qui a séduit un public encore peu nombreux.

Malgré la profondeur du texte, la pièce n'avait pour seul tempo que certains éclats de voix exagérés et des déclamations de poésie. Cependant, cette pièce reste l'une des rares

écrites par un auteur algérien contemporain en compétition.

Représentant le théâtre régional de Guelma, le metteur en scène Ali Djebbara a, quant à lui, proposé «Shaka Zulu», une pièce orientée vers le psychodrame et le théâtre universel, adaptée de l'œuvre «Le professeur Taranne» du dramaturge français Arthur Adamov (1908-1970), relatant la persécution d'un universitaire extravagant accusé à tort d'exhibitionnisme et d'abus sexuels.

La profondeur du texte va au-delà de la persécution et entre dans un processus angoissant qui amène peu à peu la victime à se dépouiller de ce qu'elle croyait être pour devenir ce qu'on veut qu'elle soit.

Dénonçant des pratiques entravant l'émergence d'un débat public et l'émancipation intellectuelle avec une pointe de satire portée par les comédiens Issam Tâachit et Kenza Benbousaha, cette pièce a également privilégié un décor minimaliste qui ne joue pas de grand rôle dans une scénographie assez statique.

Inauguré mercredi avec la représentation de la pièce «El Iskafia» du théâtre régional de Skikda, adaptée du livre «La savetière prodigieuse» de l'Espagnol Federico Garcia Lorca (1898-1936), le 11^e Fntp se poursuit jusqu'au 2 décembre avec encore 14 œuvres en compétition au TNA.

Safy T./APS

Conférence au TNA

La genèse du théâtre de l'immigration abordée

La genèse du «théâtre de l'immigration» post-indépendance, œuvre d'auteurs et de metteurs en scène algériens établis en France, a été abordée, jeudi à Alger, dans le cadre du 11^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), ouvert le 23 novembre dernier. Intervenant lors de la première conférence intitulée «Théâtre et immigration», l'universitaire Ahmed Cheniki, le dramaturge et metteur en scène Ziani Cherif Ayad et l'universitaire Fatima Guermat, sont revenus sur les raisons qui ont poussé à l'avènement d'un théâtre dit de l'immigration.

Répercutant sur les planches les «souffrances et les préoccupations des travailleurs algériens immigrés en France», le théâtre de l'immigration est l'œuvre d'«initiatives individuelles» nourries de la «réalité socio-politique en France, durant les années 1970», a dit Cheniki, premier intervenant et modérateur de la conférence. Apparu après le choc

pétrolier de 1973, le théâtre de l'immigration, apparenté au genre théâtre-document, avait pour fonction principale d'apporter la contradiction à la «stigmatisation de la communauté immigrée», tenue pour «responsable» de la crise économique en France, explique encore Ahmed Cheniki.

«Mohamed prend ta valise» de Kateb Yacine, sillonnant la France entière a donné une impulsion telle, qu'une «centaine de troupes de théâtre furent créées», à l'instar d'«El Aâssifa», «Nedjma» et «Kahina» (troupe féminine), ce qui a abouti à «la création, entre 1975 et 1981, du Festival du Théâtre de l'immigration» qui accueillait à chaque édition plus d'une trentaine de pièces, poursuit-il.

La troisième partie de la conférence, animée par l'universitaire Fatima Guermat, a concerné le parcours artistique en terre d'exil du comédien, auteur et metteur en scène Slimane Benaïssa qui racontait, dans le

genre populaire, «l'Algérien, chez lui et ailleurs», préférant comme «outil linguistique le français».

La conférencière a cité, dans un ordre chronologique, quelques pièces montées en France par Slimane Benaïssa dans la trilogie «Histoire, mémoire et religion».

Ahmed Cheniki a clos la conférence, déplorant l'«absence» de thèses universitaires sur le théâtre de l'immigration comme d'un centre de documentation qui aurait conservé les différents travaux, «en nombre important», montés en France depuis plusieurs décennies, aujourd'hui «perdus».

Le 11^e Fntp se poursuit jusqu'au 30 novembre avec la programmation, outre des pièces en compétition et d'autres hors concours, de deux autres conférences sur «La mise en scène en Algérie» et «Le théâtre et l'université».

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au

4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger
Du 18 novembre jusqu'au 1er décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Anges et Démons»).

Musée national du Bardo
Jusqu'à la fin de l'année :
Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine

Du 19 au 26 novembre :
Festival international Dimajazz.

Coup-franc direct

Encore des désignations unilatérales

Par Mahfoud M.

Le patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, semble avoir engagé un nouveau bras de fer avec le sélectionneur national, le Belge Georges Leekens, sur l'identité de l'adjoint qu'il devrait engager avec lui. Ainsi, Leekens souhaite avoir un compatriote, alors que le boss de la Fédération veut prendre un technicien national qui n'est autre que l'ex-coach du MOB, Nacer Sendjak, plus proche de prendre cette place d'assistant. Il faut savoir que le président de la FAF insiste pour ramener Sendjak et fait des pieds et des mains pour convaincre le Belge. Encore une fois, cela est-il normal ? Où est le rôle de la DTN et du patron de la direction technique, Toufik Korichi, qui se devait de prendre en charge ce volet de la désignation des coaches de la sélection ? Ce sont encore des désignations unilatérales d'un président qui n'a pas retenu les leçons du passé et qui pense que tout lui est permis au point de ne prendre l'avis de personne autour de lui, ni des gens du bureau exécutif de la FAF qui sont là pour le décor. Il faut que cela change impérativement pour le bien du football national qui doit se relancer et être à la hauteur des espoirs placés par les fans du sport-roi en Algérie qui souhaitent bannir un tel comportement. **M. M.**

Schalke 04 Bentaleb touché au nez

REPLAÇANT aujourd'hui en Europa League pour la réception de Nice, le milieu de terrain algérien de Schalke, Nabil Bentaleb, est entré en jeu avant de ressortir blessé au visage. Entré à la 61^e minute à la place de Konoplyanka, buteur en première période, Bentaleb a eu le temps de placer deux tirs et une tête avant de devoir ressortir sur blessure à la 81^e minute. C'est en

tentant de mettre une tête au premier poteau qu'il heurte Boscagli et se blesse au nez. Son entraîneur a expliqué après match que le joueur est parti à l'hôpital mais il ne sait pas si il s'est cassé le nez ou non. En tout cas Schalke 04 en s'imposant 2-0 a gagné un cinquième match en autant de matchs d'Europa League cette saison et bien évidemment déjà qualifié au prochain tour.

Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball dames Mission délicate pour le GSP

LA MISSION des basketteuses algériennes du GS Pétroliers, qui participent à la 22^e édition de la Coupe d'Afrique féminine des clubs champions (ACCW-2016), du 25 novembre au 4 décembre à Maputo (Mozambique), s'annonce difficile après plus de deux décennies d'absence des clubs algériens de cette compétition. L'entraîneur des Pétroliers, Sofiane Boulahya, a estimé que c'était déjà un «grand aboutissement» pour le basket féminin algérien de participer à une compétition d'une telle envergure regroupant les meilleures équipes du continent. «Nous avons un groupe de joueuses qui a prouvé à maintes reprises qu'il méritait une participation à la Coupe d'Afrique. C'est l'aboutissement de longues années de travail qui vient récompenser ce groupe», a déclaré Boulahya. «Ça ne va pas être facile face aux équipes africaines qui pratiquent un jeu s'appuyant sur le physique et l'agressivité. Nous allons aborder la com-

petition match par match et essayer de faire honneur au basket-ball féminin», a ajouté le coach algérien, sacré champion arabe des clubs avec le GS Pétroliers en août dernier en Jordanie. Boulahya est également revenu sur le dernier stage de préparation de son équipe, du 16 au 21 novembre à Sousse (Tunisie) qui a été ponctué par trois matchs amicaux face aux clubs tunisiens d'El Djemal, de Sfax et de l'ES Sahel. «Nous avons préféré peaufiner notre préparation en Tunisie puisque le championnat national est à l'arrêt. Je suis très satisfait de la réaction de l'équipe après les matchs disputés», a-t-il dit. Côté effectif, Boulahya compte s'appuyer sur son duo congolais Thethel Ntumba Kazadi-Mireille Muganza Nyota pour relever les défis physiques sous la raquette, ajouté à six Algériennes qui ont participé au FIBA AfroBasket-2015.

Coupe d'Algérie Le MCO, l'USMA et le CABBA passent

Le MC Oran, l'USM Alger et le CA Bordj Bou-Arréridj se sont qualifiés pour les 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football, jeudi, à l'occasion du déroulement de la première partie des 32^{es} de finale.

Par Mahfoud M.

Premier à arracher son billet pour les 16^{es} de finale, le MC Oran a éliminé le MC El Eulma, pensionnaire de la Ligue 2. Dans un match joué à huis clos, les Hamraoua se sont imposés sur le score de 2 buts à 0, sur des réalisations signées Hicham Chérif (43') et Bentiba (80' SP). Les Hamraoua étaient mieux en jambe que leur adversaire qui souffrent, déjà, en championnat et avaient de ce fait du mal à imposer du rythme dans ce match qui était dominé totalement par les Oranais, qui, faut-il le préciser, carburent bien en Ligue 1. Pour sa part, l'USM Alger, leader de la Ligue 1, a sorti, sur le même score (2-0), la modeste formation du NT Souf qui évolue dans la Ligue Inter Régions de Football Amateur (Groupe Est). Sayoud a donné



l'avantage au Rouge et Noir juste avant la pause (43'), avant que Guessan ne double la marque à la 67^e minute. On attendait plus

des gars de Soustara, eu égard à la faiblesse de l'adversaire du jour qui était venu pour limiter les dégâts, lui qui savait qu'il lui était presque impossible de faire sortir la formation algérienne beaucoup plus forte. Le troisième club qualifié pour le prochain tour de l'épreuve populaire est le CA Bordj Bou-Arréridj. Dans un derby de l'Est, les Criquets (Ligue 2) ont évincé leur voisin de la Ligue 1, à savoir, le DRB Tadjenanet (1-0). Un seul petit but scoré, sur penalty, par Douadi (39') a permis aux Jaune et Noir de poursuivre l'aventure. Cette qualification devrait faire beaucoup de bien à la formation des Bibans qui pourra se concentrer sur son objectif principal cette saison qui est de décrocher le billet de l'accession en Ligue 1, tandis que rien ne va plus pour Tadjenanet qui n'arrive pas à retrouver ses marques depuis quelque temps. **M. M.**

Classement FIFA

L'EN perd des places et se retrouve 38^e

L'Algérie a perdu 3 places et prend la 38^e position mondiale dans le classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de novembre 2016 publié jeudi sur le site officiel de la première structure footballistique planétaire. Au niveau continental, elle quitte le podium pour la première fois depuis plusieurs mois et occupe la 5^e place, devancée par le Sénégal (33^e), la Côte d'Ivoire (34^e), la Tunisie (34^e) et l'Egypte

(36^e). Le Sénégal et la Tunisie sont, en compagnie du Zimbabwe (102^e), les trois adversaires des Verts lors du premier tour (Gr, B) de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon du 14 janvier au 5 février prochains.

L'Algérie a également cédé sa première place au niveau arabe qu'elle a longtemps occupée, et chute au troisième rang derrière le nouveau leader, la Tunisie et son dauphin l'Egypte.

Handball/CAN-2016

Le staff technique dévoile sa liste

Le staff technique de la sélection algérienne de handball (dames) a dévoilé jeudi la liste définitive des 18 joueuses retenues pour la 22^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016, prévue en Angola (28 novembre-7 décembre). La liste des 18 est marquée par la présence de huit joueuses évoluant en France, tandis que le reste des handballeuses jouent dans le championnat d'Algérie. En prévision de la CAN-2016, l'équipe nationale sera en stage du 25 au 27 novembre à Alger, avant le départ pour Luanda, dimanche, soit une journée avant le début de la compétition, selon la Fédération algérienne de handball. A la CAN-2016, les

Algériennes évolueront dans le groupe B, et affronteront respectivement le Congo (29 novembre), la Guinée (1^{er} décembre), et la Tunisie tenante du titre (2 décembre). La poule A est composée quant à elle de l'Angola (pays hôte), la RD Congo (vice-championne d'Afrique), le Cameroun, le Sénégal, et la Côte d'Ivoire. Gardiennes de but :

1. Nadia Benabdelhafid (Merignac HB, France) - 2. Fatma Boussoura (HBC El Biar) - 3. Rekia Djorfi (HHB Saïda)
Joueuses de champ :
4. Ferial Ait Ahmed (Saint Etienne, France) - 5. Sarah Azzi (US Akbou)

6. Nadia Bellakhdar (Noisy le Grand, France) - 7. Sarah Bennabi (FS Constantine) - 8. Aicha Benaziez (OJS Constantine) - 9. Ferial Belouchrani (HBC El Biar) - 10. Ahlem Djayet (HBC El Biar) - 11. Soued Feraoun (HBC El Biar) - 12. Leïla Hadi (Yutz, France) - 13. Fatiha Haimer (GS Pétroliers) - 14. Dounia Houam (US Alfortville, France), 15. Sihem Hemissi (Saint Etienne, France) - 16. Ines Merad (Chambray, France) - 17. Nabila Tizi (Brest Bretagne, France) - 18. Sylia Zouaoui (HHB Saïda).
Staff technique: Semir Zuzo et Zoheir Guernane.

CS Constantine

Le nouveau DG devra faire baisser les salaires

Le CS Constantine, qui vient en tête en matière de dépenses liées à la masse salariale avec un peu plus de 60 millions DA, a décidé de réviser à la baisse les salaires de ses joueurs, une mission confiée à Abdelouahab Souici, le nouveau directeur général (DG) de la Société sportive par actions (SSPA) du club de Ligue 1 algé-

rienne de football. Cette décision a été prise mercredi lors de l'installation officielle de Souici dans ses nouvelles fonctions par le propriétaire du club, l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), a appris l'APS auprès de la direction de la formation phare de «Cirta». Un journal avait révélé, il y a quelques jours, que pas moins de 10 joueurs du CSC

percevaient un salaire mensuel dépassant les 3 millions DA. Les responsables de l'ENTP ont entériné pour l'occasion la décision portant sur la dissolution du directoire qui gérait les affaires des «Sanafir» depuis l'intersaison. L'ENTP, une filiale de Sonatrach, avait, il y a quelques mois, pris le relais de Tassili Airlines, une autre filiale de la

compagnie pétrolière, qui détenait la majorité des actions du capital social du club. Le nouveau Directeur général est appelé aussi à «restructurer l'administration du club et relancer le projet de création d'un centre de formation», précise-t-on de même source. Malgré des moyens financiers jugés «colossaux» mis par l'ENTP à la disposition du

CSC, le parcours de ce dernier en championnat est loin de justifier ces dépenses. Après 12 journées de championnat, la vieille formation constantinoise partage la 10^e place au classement en compagnie de l'USM El Harrach et la JS Kabylie avec 13 points, devançant de seulement une unité le premier reléguable, le CR Belouizdad.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

14^e édition du Festival international

Clôture en apothéose du Dimajazz

LA 14^e édition du Festival international Dimajazz a été clôturée en apothéose, jeudi soir, à la salle Ahmed-Bey de Constantine avec le groupe français Nojazz, dans une ambiance funk électro saisissante. Véritable «bête de scène», le groupe Nojazz a offert au public venu nombreux une prestation musicale explosive inspirée de la soul et du funk des années 1980, accommodée à la sauce électro. Dans une ambiance électro-funk survoltée, les chanteurs du groupe Jeffrey Mpondo et la dernière recrue Méli ont interprété d'anciens morceaux de leur répertoire : «Freedom», «El primero» ou encore le très oriental «Médina», chaleureusement accueillis. Les artistes ont également gratifié les festivaliers du Dimajazz de morceaux inédits, tirés de leur futur album «Soul Stimulation» qui sortira prochainement et à en juger l'applaudimètre tout laisse à penser que le succès sera au rendez-vous pour ce nouvel opus. A la fin du spectacle, Philippe Sellam, membre fondateur de Nojazz, a déclaré que son groupe et d'abord un projet audacieux où le champ de créativité ne se limite pas à un genre précis, expliquant que sa musique est une «invitation à la fête». Cette soirée a également permis au public de redécouvrir le groupe constantinois Smoke qui a merveilleusement assuré la première partie du spectacle. La formation qui avait la lourde tâche d'ouvrir la très attendue soirée de clôture, a fait vibrer la salle Ahmed-Bey et a enchanté le public à travers ses morceaux «Dallila», «Amouni» et «Fourteen», une chanson clin d'œil à cette 14^e édition du Dimajazz. Ouvert le 19 novembre courant, le 14^e Festival international de jazz, Dimajazz, organisé pour la 2^e année consécutive à la salle Ahmed-Bey (3 000 places), a débuté avec des airs celtiques saisissants de la troupe The Celtic Social Club, pour proposer, entre autres, l'Afrique dans toutes ses sonorités et sa diversité culturelle magistralement représentées par le Malien Salif Keita. La soirée purement soul assurée par l'américaine Matha High, la voix du diamant, a marqué les esprits et le passage sur scène de Djamel Sabri dit Djo et son groupe Les Berbères a fait monter l'ambiance de plusieurs crans avec des rythmes chaoui et du rock. Le saxo ténor afro-britannique Courtney Pine, le violoniste italien Lucca Ciarla, le pianiste cubain Harold Lopez-Nussa et le bassiste sénégalais Alune Wade ainsi que le groupe algérien Ifrikya Spirit étaient à l'affiche pour cette 14^e édition de Dimajazz et ont offert au public constantinois un voyage de rêve aux confins du jazz et des musiques caribéenne, cubaine et africaine, accueilli, tout au long des six soirées de cette manifestation, avec des tonnerres d'applaudissements d'une assistance, qui à chacune de ces soirées a réaffirmé que la musique demeure un langage universel.

Yanis B.

Kerbadj :

Cinq clubs interdits de recrutement au mercato d'hiver

CINQ FORMATIONS, dont deux évoluant en Ligue 1 Mobilis de football, sont interdits de recrutement au mercato d'hiver qui débutera le 15 décembre prochain, a annoncé, jeudi soir, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. «L'USM Harrach et l'USM Bel-Abbès de la Ligue 1, ainsi que le RC Arbaâ, l'USM Blida et le MCE Eulma de la Ligue 2 sont interdits de recrutement pour n'avoir pu régler leurs contentieux avec leurs joueurs», a affirmé le président de la LFP à la chaîne Dzair Tv. Lors de la dernière réunion de son bureau fédéral, la Fédération algérienne de football (FAF) a menacé les clubs réfractaires de leur interdire le recrutement jusqu'à épuration de leurs dossiers. «Le dossier du RC Arbaâ en particulier dont les

dettes augmentent énormément de mois en mois et qui ne s'est pas acquitté des dus antérieurs sera traité par la commission de discipline prochainement», a indiqué la FAF. Dans le même registre, la FAF avait exhorté en octobre dernier les clubs professionnels ayant des litiges financiers avec leurs entraîneurs ou joueurs étrangers à «les régler au plus vite», au risque d'engendrer «des sanctions pour la FAF pouvant aller jusqu'à l'exclusion des compétitions organisées par la fédération internationale (Fifa)». L'instance fédérale a cité l'exemple du MC El Eulma (Ligue 2 Mobilis) qui a écopé d'une défalcation de trois points, sur ordonnance de la Fifa, pour la non régularisation de la situation financière de son ancien entraîneur, Rachid Malek.

R. S.

Ligue 1 Mobilis

Les droits TV passent à 550 millions DA

LES DROITS de retransmission par la Télévision algérienne des rencontres de la Ligue 1 Mobilis de football sont revus à la hausse et atteignent les 550 millions DA pour le compte de l'exercice 2016-2017, a indiqué le président de la Ligue de football

professionnel, Mahfoud Kerbadj. Cette procédure est une mise en application de l'accord conclu par l'instance footballistique nationale et la Télévision algérienne, il y a trois saisons, et qui stipule, entre autres, une augmentation des droits TV de 15%

lors de chaque nouvel exercice, a expliqué Kerbadj au micro de Dzair Tv. La Télévision algérienne, détentrice exclusive des droits TV du championnat de l'élite nationale, a «innové» cette saison en diffusant jusqu'à six matchs chaque journée. APS

violences conjugales sur les femmes



Djalou@hotmail.com

Le théâtre en deuil

Le comédien et metteur en scène Hamid Remas n'est plus

■ Le comédien et metteur en scène Hamid Remas est décédé vendredi à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie, ont annoncé ses proches.

Par Racim C.

Né en 1949 à Oran, Mohamed Remas, passionné d'art, s'inscrit dès son jeune âge au conservatoire d'Oran et à l'Association artistique et culturelle «El masrah wa cinéma» et suit des cours de théâtre et de musique où il apprend à jouer à l'accordéon.

Jeune athlète également, il rejoint le club de l'ASPTT d'Oran comme sprinter du 100 et 200 m haies dans les catégories cadet, junior et senior.

En 1967, il participe avec succès au concours d'entrée à l'Institut national d'art dramatique de Bordj El Kiffan à Alger (actuellement Institut supérieur des métiers des arts du spectacle, ISMAS) où il se consacre à son métier de comédien et de metteur en scène.

Membre fondateur d'une troupe théâtrale, créée en 1973 sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, avec, entre autres, Fellag, Sonia, Mahcene Amar et Marir Djamel.

Il animait en parallèle des émissions de radio sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Hamid Remas intègre à partir de 1975, en qualité de comédien, le théâtre d'Annaba et de

Constantine (Trac) sous la direction de Sid Ahmed Agoumi.

Le défunt est engagé en 1976 comme animateur par la direction générale des affaires sociales et culturelles de Sonatrach où il fonde la troupe de théâtre pour adulte et enfants.

Comédien en 1979 au Théâtre national algérien (TNA), il interprète plusieurs rôles dans différentes pièces dans les genres populaire et universel et met en scène plusieurs spectacles.

Parmi les pièces de son parcours artistique figurent «El bedla el Baida» de Ray Bradbury, «El biao» d'Alaoua Boudjadi, «Forja» ou «Besma» dont il a écrit le texte. A Paris, il est également distribué dans plusieurs pièces dont «Les Fusils de la mère Carrar» de Bertolt Brecht, «Chantiers navals» et «La pluie» de Rachid Boudjedra, sous la direction du metteur en scène Antoine Caubet.

Au cinéma et à la télévision, le défunt a incarné plusieurs rôles



notamment dans «Le Moulin de monsieur Fabre» et «Mustapha Ben Boulaïd» d'Ahmed Rachedi, «Hassan Taxi» de Slim Riad, «Ah ya Hassan» et «La voisine et Archipels de sable» de Ghouti Bendeddouche, «Rachida» de Yamina Bachir-Chouikh, «La dernière solution» de Rachid Bennallal, «Voyage à Alger» d'Abdelkrim Bahloul et «Parfums d'Alger» de Rachid Benhadj.

Hamid Remas a été hier vendredi au cimetière de Cherchell (ouest d'Alger)

R. C./APS

Oum El Bouaghi

20 blessés dans un accident de la circulation

VINGT PERSONNES ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi soir dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un bus assurant la liaison Oum El Bouaghi-Ain M'ila et un véhicule de tourisme, a précisé la même source, ajoutant que le bus s'est, par la suite, renversé. Les victimes souffrant de diverses blessures ont été transférées à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la ville d'Oum El Bouaghi, a-t-on encore noté.

Y. N.